

CALENDRIER 2022



la filièrè

CENTRE NATIONAL DE FORMATION

CFPTS

CFASVA

Les programmes des formations menant à une certification officielle sont conformes aux règlements en vigueur. Les objectifs de formation sont consultables sur le site et les objectifs pédagogiques complets sont consultables sur les fiches descriptives de chaque stage.

Nos stages se déroulent sur nos sites CFPTS à Bagnolet et/ou à Pantin, sauf indication contraire inscrite dans nos fiches descriptives.

Les formations de ce calendrier sont conçues, réalisées et dispensées par le CFPTS à l'exception de celles qui font l'objet d'une collaboration : SST (BA Formation/Stoporisk), CACES® (ECN), SSIAP 1 (Devhom).

PRENEZ CONTACT AVEC NOUS ! WWW.CFPTS.COM

La Filière
Centre National de Formation
CFPTS – CFASVA
92, avenue Gallieni
93177 Bagnolet cedex



Accueil général

et information
01 48 97 25 16
Marie Komperdra
Johanna Freire
contact@cfpts.com

Chargée d'orientation **Référente Handicap**

Aurélie Clonrozier
aclonrozier@cfpts.com

Directrice des formations

Relations entreprises
Béatrice Gouffier
bgouffier@cfpts.com

Relations entreprises CFASVA

Bojana Momirovic
bmomirovic@cfa-sva.com

Suivi pédagogique

Maria Basch
mbasch@cfpts.com
Mathilde Czyzyszyn
mczyzyszyn@cfpts.com
Lisa Korsak
lkorsak@cfpts.com
Florence Leroy
fleroy@cfpts.com

Administration des formations

Amandine Chauvey
achauvey@cfpts.com
Emeline Lemaire
elemaire@cfpts.com
Nawel Mazouzi
nmazouzi@cfpts.com

ÉDITO P.2

RÉPONDRE À VOS BESOINS DE FORMATION P.4 à 15

LES FORMATIONS INITIALES EN APPRENTISSAGE

Avec le CFASVA P.16

LES FORMATIONS AU CATALOGUE P.20 à 69

Outils transversaux P.20

Direction technique/Régie P.24

Administration P.32

Plateau P.36

Lumière P.40

Son P.46

Vidéo P.52

Décor/Accessoires P.58

Prévention des risques P.64

LES FORMATIONS À LA CARTE POUR LES ENTREPRISES P.70 à 77

Spectacle vivant et événementiel P.70

Culture et loisirs P.74

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES P.80

ÉDITO

Malgré les difficultés de la période, La Filière, Centre national de formation, tient bon le cap que ses fondateurs ont fixé il y a près de 50 ans : se mettre au service de la formation de tous les acteurs de nos professions. Pour cela, nous nous adaptons sans cesse à des besoins en perpétuelle évolution, au gré des mutations technologiques et techniques, mais aussi des variations du cadre réglementaire.

Pour nos apprenants comme pour leurs employeurs, cette adaptation permanente de formations en adéquation avec les outils utilisés par la profession. Nos formateurs, des professionnels œuvrant dans tous les types de structures, nous aident à mener une veille attentive sur les nouveaux modes de production et d'utilisation. C'est ainsi que nous avons activement accompagné la transition numérique qui métamorphose l'ensemble des secteurs du spectacle : du décor au son, de la lumière à la vidéo, du plateau à la prévention des risques. Aujourd'hui, ces technologies et leur corollaire, l'utilisation des réseaux informatiques, sont présents dans tout notre catalogue. Pour améliorer la lisibilité de cette offre et assurer la cohérence de son développement, nous avons créé un nouveau secteur, « Outils transversaux ». Vous retrouverez ainsi, en tête de ce calendrier, les formations aux outils numériques dédiés dans chacun des chapitres concernés (son, lumière, vidéo, etc.), mais aussi celles utiles à plusieurs métiers. Nous veillons également à accompagner la montée en puissance de nouvelles pratiques et technologies (streaming, LED, etc.).

Notre attachement à notre mission d'intérêt général passe également par une vigilance sans faille sur les conditions d'accueil des apprenants, dans le respect de toute leur diversité. Nous avons un devoir d'exemplarité. C'est pourquoi, en matière d'inclusion et de lutte contre toute forme de discrimination et de violence, nous avons formalisé notre engagement par des actions en interne et à destination de nos publics, comme la mise en place

de modules de formation spécifiquement dédiés à ces thématiques. La nomination d'une référente handicap et la création d'une cellule (écoute et accompagnement) pour l'égalité et contre les discriminations et le harcèlement viennent compléter ce dispositif. L'ensemble s'appuie également sur des actions de communication accrues, comme l'affichage d'une charte qui promeut les valeurs et les bons comportements.

« Répondre aux besoins de tous, rendre accessible à tous » passe également par l'assurance que nos formations sont financables. Pour cela, il est impératif que notre offre corresponde aux critères fixés par les différents organismes concernés (Afdas, Transitions Pro, collectivités locales, etc.). Cette question est particulièrement cruciale pour les formations métiers, formations longues qui constituent le cœur historique de notre activité mais sont de plus en plus difficiles à financer. C'est un enjeu essentiel pour qui veut mener à bien un projet de reconversion professionnelle ou suivre une formation charpentée. Nous poursuivons donc cette année le découpage de ces actions en blocs de compétences, plus courts, mais tous certifiants. Une nouvelle voie d'accès, un peu plus longue mais plus souple, plus adaptable aux parcours individualisés et répondant à l'architecture des certifications. Et surtout, les financements s'en trouvent facilités, vous garantissant au mieux l'accès à ces parcours.

BRUNO BURTRÉ
Directeur général

→
Le grand plateau
de La Filière



RÉPONDRE À VOS BESOINS DE FORMATION

REPLIR UNE MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

**En 2022, La Filière vous propose
123 formations continues,
8 formations initiales en apprentissage
et autant de stages à la carte que
nous en demanderont les entreprises.**

Réponses aux besoins de la profession, savoir-faire et compétences sont les trois axes complémentaires qui forment la trame des formations proposées à La Filière. Dans tous les stages que nous organisons, le lien entre méthodologie de travail et application concrète est constamment mis en avant, afin que vous puissiez immédiatement intégrer ces éléments dans votre pratique professionnelle. Conçus et se vivant avant tout comme des organismes au service

de la profession toute entière, le CFPTS comme le CFASVA n'ont de cesse, depuis leur création, de remplir une mission de service public, quand bien même ils sont des associations non subventionnées.

RENCONTRER LES MEILLEURS PROFESSIONNELS PÉDAGOGUES

Une centaine de professionnels réguliers anime au quotidien ce lieu de transmission et de rencontres. Intermittents ou permanents en activité, ils sont formateurs occasionnels, formateurs réguliers ou référents. Avant tout experts et passionnés par les modules dont ils ont la charge, ils sont tous des personnalités connues et reconnues sur le terrain. Ils sont aussi force de propositions pédagogiques et les meilleurs ambassadeurs du centre.

MAINTENIR UNE QUALITÉ PÉDAGOGIQUE HORS PAIR

Le CFPTS et le CFASVA sont engagés avant tout dans la qualité et l'excellence de leurs formations. La démarche Qualité se manifeste au quotidien dans nos procédures de travail, nos choix pédagogiques et la collaboration des meilleurs professionnels. Elle est validée avant tout par les retours enthousiastes qui nous sont faits par les stagiaires depuis tant d'années mais aussi par nos deux certifications, Qualiopi et, surtout, NF Service Formation, renouvelée depuis 2008 sans interruption.

→
Grand plateau
Formation Accroche et
levage, moteurs et ponts





LATENCE DANS DANTE

100 % déterministe - toujours en défini
Latence Dante par défaut 1 ms - ajustée pour de larges réseaux
justable pour répondre aux besoins

- Minimum 150 μ s
- Maximum 5 ms

Standard	Latence
1000 Mbps	100 μ s
100 Mbps	100 μ s
10 Mbps	100 μ s
1 Mbps	100 μ s
100 Kbps	100 μ s
10 Kbps	100 μ s
1 Kbps	100 μ s





←
Studio D211
 Formation *Dante*,
 module *applications*

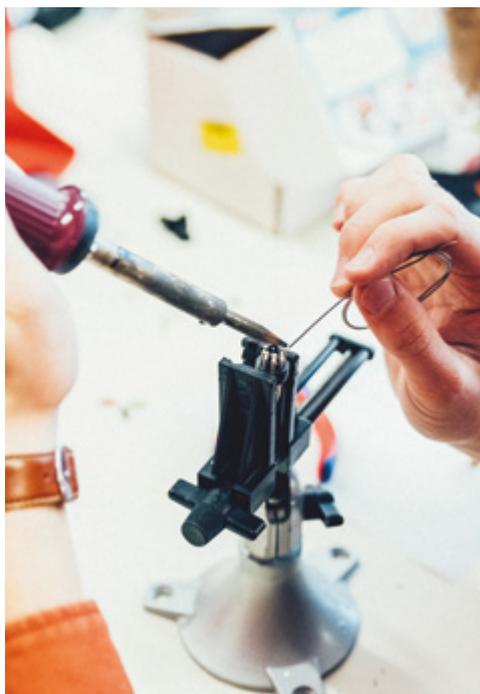
↑
Théâtre
 Formation *Les vols*,
mouvements aériens
d'objets et de personnes

OUVRIR À DE NOUVEAUX PUBLICS ET RENFORCER NOS NOUVEAUX DOMAINES D'EXPERTISE

L'offre de formation 2022 s'ouvre encore plus cette année à tous les publics impliqués dans la culture vivante, bien au-delà des domaines du spectacle vivant et de l'événementiel (offre à la carte, appels d'offre). Personnels administratifs, agents territoriaux, animateurs culturels, artistes, cadres et non-cadres de la culture, techniciens et régisseurs des industries culturelles, des entreprises de loisirs, des musées, du tourisme et même du sport trouvent dans les formations que nous dispensons des appuis efficaces pour leurs évolutions de carrière. Renseignez-vous !

RESTER EN DIALOGUE AVEC L'ARTISTIQUE

Au CFPTS comme au CFASVA, nous n'oublions jamais que les métiers techniques du spectacle vivant et de l'événementiel sont au service de l'artistique, en dialogue permanent avec la création. Ainsi, la plupart de nos formations incluent des mises en situation professionnelle qui impliquent l'accueil d'artistes se pliant au jeu de la technique. Et les Résidences Artistiques de La Filière – RALF – vous donnent l'opportunité de rencontrer des compagnies du territoire au sein ou à côté de votre formation. Enfin, nos stagiaires et apprentis s'engagent régulièrement dans des projets artistiques eux-mêmes, cela fait de beaux projets aussi ! Restez à l'écoute !



OFFRIR LE MEILLEUR CONFORT DE TRAVAIL

Plus de 6 000 m² répartis sur cinq bâtiments rénovés répondant à toutes les normes de sécurité et d'accessibilité ainsi que des équipements intégrant les dernières évolutions technologiques, les locaux et matériels de La Filière forment un outil exceptionnel, unique ! Les différents espaces pédagogiques, plateaux et ateliers s'articulent les uns avec les autres pour former un tout cohérent qui vous offre un confort de travail propice à l'apprentissage. Le traitement acoustique, la modularité des installations techniques et informatiques ou la qualité des matériels sont autant d'éléments qui nous permettent aussi d'élargir l'éventail de nos propositions pédagogiques. Les locaux ne sont pas

simplement le lieu de la formation mais sont pensés comme un outil pédagogique à part entière.

COMBATTRE LES DISCRIMINATIONS

La Filière s'engage à faire respecter les lois pour une meilleure accessibilité de tous les publics à nos formations, dans les meilleures conditions et sans discriminations. La maison s'est ainsi dotée d'une référente handicap en charge des aménagements nécessaires aux personnes en situation de handicap et d'une cellule pour l'égalité et la diversité et contre les discriminations et le harcèlement. Au travers d'une charte, nous affirmons notre volonté sans faille de prévenir les agissements discriminants et de lutter

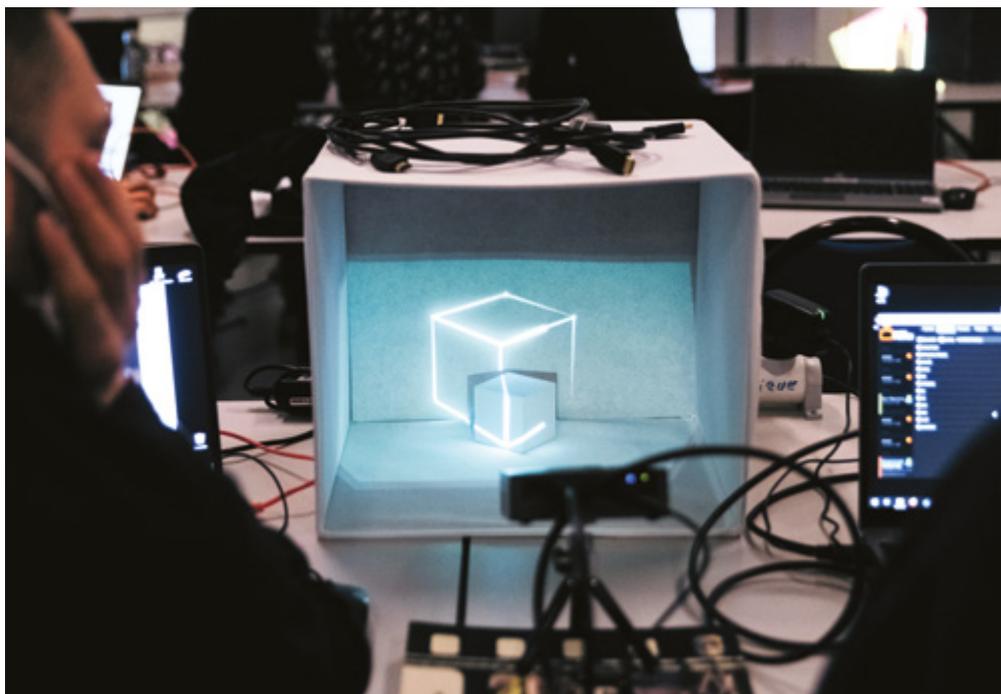
contre les abus par des actions de formation et de sensibilisation aux problématiques d'égalité professionnelle et de diversité comme à la promotion des bons comportements. Nous mettons en place des moyens dédiés à cette action. Nous nous appuyons sur nos valeurs, le respect, l'honnêteté, l'équité, l'exemplarité et la confiance, et sur nos règles communes, bonnes pratiques et recommandations pour agir, chacun à notre niveau, dans cette direction.



←
Salle électricité B202
Formation
CFA Régisseur lumière
Module *Câblage*
connectivité, soudure

Plateau C106
Formation
CFA Régisseur vidéo
Module *Vidéo projection*

↑
Salle C211
Formation *ETC EOS*
Module *Prise en main*



Plateau C106

Formation
CFA Régisseur vidéo
Module *Mapping*



Atelier accessoires C202

Formation
Accessoiriste réalisateur
Module *Prise d'empreinte*



COOPÉRER AVEC TOUS LES ACTEURS DU SECTEUR

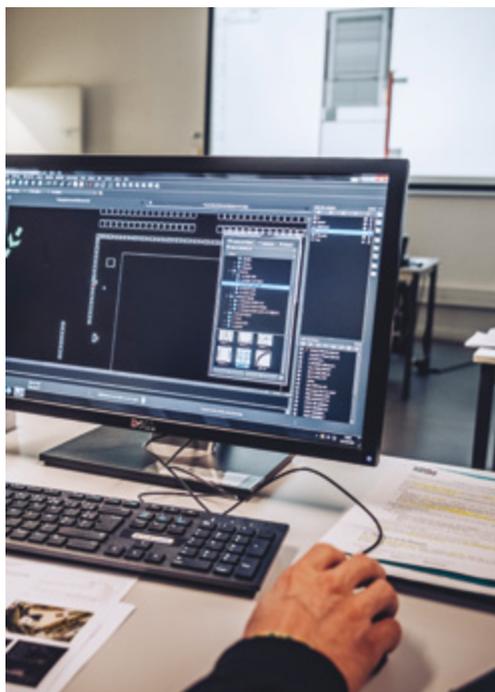
**Le CFPTS et le CFASVA remercient
les fabricants, distributeurs
et prestataires sans lesquels
nos formations ne pourraient
se réaliser, et en particulier**

ADA Bagnolet, ADIS 95, Advanced Audio,
Air Liquide, AFMG, Agora Audio,
Alliance Logistics, Algam, Alstotel,
Amadeus, Amiet, Apave, APG, Audio2,
Audioprice, Audiopole, Auvitran, Auvisys,

Axente, Bargraph, Best Audio, Blackout,
FL Décor, Bruneau, Castolin, Celeste,
ComSoft, Climex, Décor Plus,
De Préférence, Dell, d&b audiotechnik,
Diversity, Dushow, DV2, Erasmus+,
ETC France, ESSI Corail, Euphonia,
EVI Studio France, Freevox,
Godet Corderie, Hadjaz.L, Haliotis,
Impact, Inmac Wstore, KDI, L-Acoustics,
La Boutique du Spectacle, LDLC Pro,
Legallais, Locsoud, Les Sept Arpents,
Magnum, Merging, Messer, Millumin,
Modulo Pi, Nexo, Novelty, Noury, Pacon,
Papeterie Picard, Paris Berlin,
Peter Lavem, Polyester 93, Raja, Regl'Artech,
Régie Lumière, Rexel, Richardson,
RS Components, RVE, Sartorius, Sennheiser,
Sonepar, Sonogramme, Sonoss,
Steliau Technology, Union Bois, Yamaha.

Ainsi que nos partenaires institutionnels, pédagogiques et financiers

Afdas, Transitions Pro,
France Compétences, ECN, Devhom,
Ina, IUT-Université Gustave-Eiffel,
Pro Tandem, Ofaj, FTVT,
Rose Bruford College, Damu,
Afnor Certification, Ville de Bagnolet,
DRAC, Région Île-de-France.



FAVORISER VOTRE INSERTION

Toutes les formations sont validées par une attestation de fin de formation qui est le plus souvent un sésame précieux pour les employeurs. Quant aux formations certifiantes du CFPTS, le taux moyen d'insertion professionnelle de 90 % parle de lui-même.

Le CFPTS délivre 7 certifications professionnelles enregistrées, ou en cours d'enregistrement au RNCP*

- Directeur technique de spectacle et d'événement, niveau 7 (Eu)
- Administrateur de spectacle vivant, niveau 7 (Eu)
- Régisseur général de spectacle et d'événement, niveau 6 (Eu)
- Régisseur de spectacle et d'événement, niveau 5 (Eu), option lumière, plateau-scène, son, vidéo

Le CFPTS prépare à : 2 certifications professionnelles enregistrées au RNCP*

- Technicien du spectacle vivant et de l'événementiel son lumière plateau vidéo, niveau 4 (Eu) délivrée par GRIM EDIF
- CAP Accessoiriste Réalisateur, niveau 3 (Eu) délivrée par l'Académie de Créteil

2 certificats de qualification professionnelle (CQP)

- Accrocheur-rigger
 - Électricien du spectacle
- Délivrés par la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation Spectacle Vivant (CPNEF-SV)

**Répertoire National des
Certifications Professionnelles*



La délivrance des diplômes du CFPTS s'organise autour de la certification de blocs de compétences.

Les formations sont organisées autour de ce mode d'acquisition des compétences. Plus fluide et plus souple, il nous permet de vous accompagner en personnalisant votre parcours de formation et de certification sur 6 mois, 1 an, 2 ans... tout au long de la vie ; les blocs de compétences vous garantissent un meilleur financement et les certifications obtenues faciliteront votre insertion professionnelle grâce, notamment, à une meilleure visibilité des compétences attestées.



Salle A205
Formation *Administrateur de spectacle vivant*
Module *Les fondamentaux de l'électricité*

Salle C110
Formation *Directeur technique*
Module *Élaboration de plans*



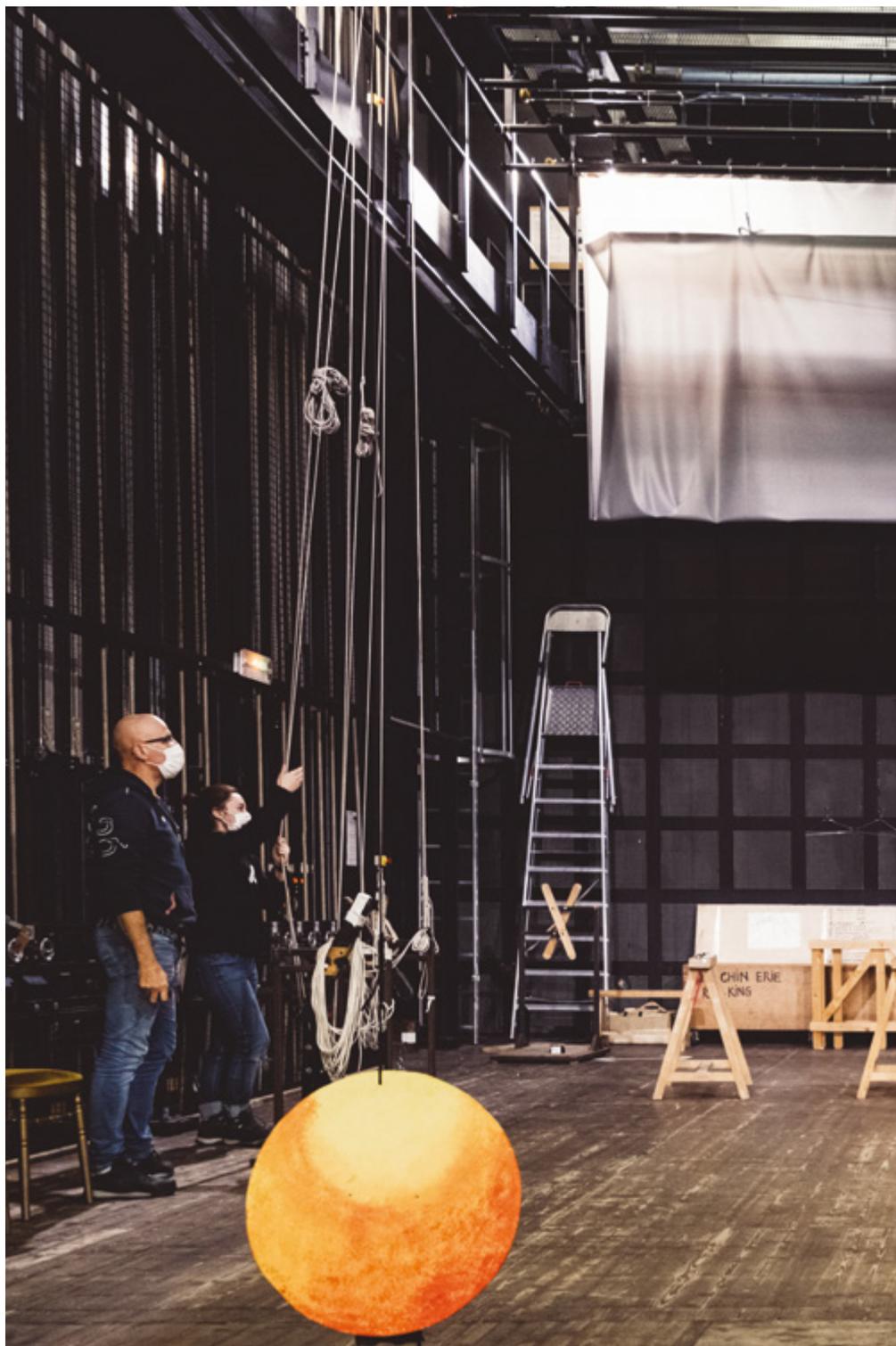
Plateau C115
Formation *CFA Régisseur plateau*
Module *Chaîne lumière*



**DÉPUIS PRÈS DE 20 ANS, LE CFPTS
DÉVELOPPE SON EXPERTISE D'INGÉNIERIE
DE CERTIFICATION, CE QUI LUI PERMET
D'ÊTRE AUJOURD'HUI RECONNU
COMME ORGANISME CERTIFICATEUR
PAR FRANCE COMPÉTENCES.**

↑
Plateau D106
Formation
CFA Technicien Lumière
Module Gradateurs

→
Théâtre
Formation Plateau





FORMATIONS INITIALES AVEC LE CFASVA

Rien de tel que la formation initiale en alternance pour s'assurer une transition efficace vers la vie professionnelle. Une précieuse expérience sur le terrain pour assurer la pratique et des intervenants professionnels et prestigieux en centre de formation : le combo gagnant !

Jongler, en alternance, avec des compétences multiples.

TECHNICIEN LUMIÈRE

Prérequis

Brevet des collèges, CAP, BEP

**Certification professionnelle
de niveau 4, enregistrée au RNCP**
10 janvier 2022 – 9 janvier 2024

Public : jeunes de 18 à 29 ans, sensibilisés au monde du spectacle, pouvant justifier de leur intérêt pour les techniques, les technologies et leurs évolutions.

Métiers préparés : technicien lumière d'accueil, de compagnie, de tournées, d'événementiel ou de prestations.

1250 heures en centre de formation
et 2 390 heures en entreprise
sous contrat d'apprentissage | 12 participants

RÉGISSEUR LUMIÈRE

Prérequis bac

**Certification professionnelle
de niveau 5 (Eu), enregistrée au RNCP**
20 septembre 2022 – 2 septembre 2024

Public : jeunes de 18 à 29 ans, sensibilisés au monde du spectacle, pouvant justifier de leur intérêt pour les techniques, les technologies et leurs évolutions.

Métiers préparés : technicien lumière, poursuiveur, pupitreux, électricien, chef électricien, régisseur lumière, concepteur lumière.

1250 heures en centre de formation
et 2 390 heures en entreprise
sous contrat d'apprentissage | 12 participants

RÉGISSEUR SON

Prérequis bac

**Certification professionnelle
de niveau 5 (Eu), enregistrée au RNCP**
20 septembre 2022 – 2 septembre 2024

Public : jeunes de 18 à 29 ans, sensibilisés au monde du spectacle, pouvant justifier de leur intérêt pour les techniques, les technologies et leurs évolutions, issus d'une formation initiale à dominante scientifique.

Métiers préparés : technicien son, backliner, régisseur son, sonorisateur.

1250 heures en centre de formation
et 2 390 heures en entreprise
sous contrat d'apprentissage | 10 participants

RÉGISSEUR VIDÉO

Prérequis bac

**Certification professionnelle
de niveau 5 (Eu), enregistrée au RNCP**
20 septembre 2022 – 2 septembre 2024

Public : jeunes de 18 à 29 ans, sensibilisés au monde du spectacle, pouvant justifier de leur intérêt pour les techniques, les technologies et leurs évolutions.

Métiers préparés : technicien vidéo, régisseur vidéo.

1250 heures en centre de formation
et 2 390 heures en entreprise
sous contrat d'apprentissage | 10 participants

RÉGISSEUR PATEAU

Prérequis bac

**Certification professionnelle de
niveau 5 (Eu), enregistrée au RNCP**
20 septembre 2022 – 2 septembre 2024

Public : jeunes de 18 à 29 ans, sensibilisés au monde du spectacle, pouvant justifier de leur intérêt pour les techniques, les technologies et leurs évolutions.

Métiers préparés : technicien plateau, technicien de scène, machiniste, cintrier, chef machiniste, régisseur plateau, régisseur de scène.

1250 heures en centre de formation
et 2 390 heures en entreprise
sous contrat d'apprentissage | 10 participants

**L'ENSEMBLE DES FORMATIONS INITIALES
QUE DISPENSE LE CFPTS POUR LE CFASVA EST PENSÉ
POUR TOUS LES SECTEURS DU SPECTACLE VIVANT
(THÉÂTRE, DANSE, OPÉRA, MUSIQUE, CIRQUE,
ARTS DE LA RUE, ÉVÉNEMENTIEL) ET POUR TOUTES
LES ENTREPRISES CULTURELLES (SALLES SPECTACLES,
PRESTATAIRES, TOURNEURS, FESTIVALS,
COLLECTIVITÉS LOCALES, COMPAGNIES).**

RÉGISSEUR GÉNÉRAL

Prérequis bac + 2

Certification professionnelle

de niveau 6 (Eu), enregistrée au RNCP

18 octobre 2022 – 12 mars 2023

Public : jeunes diplômés, sensibilisés au monde du spectacle, pouvant justifier de leur intérêt pour les techniques, les technologies et leurs évolutions.

Métiers préparés : régisseur général, de tournée, de compagnie, de structure ou d'événementiel, régisseur technique, régisseur de production, etc.

875 heures en centre de formation
et 1703 heures en entreprise
sous contrat d'alternance | 10 participants

ADMINISTRATION DE RÉSEAUX SCÉNIQUES

Prérequis bac + 2

Licence Professionnelle

Novembre 2022 – septembre 2023

Nous consulter

Public : jeunes diplômés, pouvant justifier de leur intérêt pour le spectacle vivant, l'événementiel, les domaines technologiques réseaux et numériques.

Métiers préparés : administrateur de réseaux scéniques, régisseur spécialisé en technologies numériques, administrateur système et réseau, responsable informatique d'un lieu de spectacle.

510 heures en centre de formation
et 1310 heures en entreprise sous contrat
d'alternance incluant 150 h de projet tuteuré
12 participants

ADMINISTRATEUR DE SPECTACLE VIVANT NOUVEAU

Prérequis bac + 2

18 octobre 2022 – 12 octobre 2023

Public : jeunes diplômés, formation à dominante gestion, ayant une approche du spectacle vivant.

Métiers préparés : administrateur de spectacle, administrateur général, administrateur délégué, administrateur de compagnie, administrateur/chargé de production, etc.

623 heures en centre de formation
et 1197 heures en entreprise
sous contrat d'alternance | 10 participants

La Filière remercie toutes les entreprises culturelles et de spectacle qui accueillent nos apprentis ou stagiaires et avec lesquelles nous sommes en dialogue permanent.

Centre Pompidou, Le Centquatre-Paris, Carré Magique-Pôle des Arts du Cirque de Bretagne, Contact Sonorisation Éclairage Vidéo, De Préférence, Dushow, Disneyland Paris, La Ferme du Buisson, La Filature, Grande Halle de La Villette, Le Grand T – Maison de la Culture de Loire-Atlantique, Magnum, Maison de la musique de Nanterre, MC 93, Novelty, Odéon-Théâtre de l'Europe, Opéra National de Lorraine, Opéra de Rouen, Le Quai-CDN d'Angers, Le Tandem-Scène Nationale de Douai, Théâtre de l'Athénée, Théâtre auditorium de Poitiers, Théâtre national de Bretagne, Théâtre national de Chaillot, Théâtre national de la Colline, Théâtre national de Marseille La Crie, Ville de Clermont-Ferrand, Mairie de Paris, Le Volcan, Théâtre Firmin Gemier, Théâtre de la Ville, Château de Versailles spectacles, Théâtre musical du Châtelet, Théâtre des Bouffes du Nord, Théâtre d'Angoulême, Théâtre de la Commune, Écoutez voir, Association Cité Théâtre, Centre des Bords de Marne, Sarl Sound et Lights Systems, Nouveau Théâtre de Montreuil, EPCC Metz en scènes, Scène nationale d'Orléans, Bam Holding, Théâtre de Saint Quentin en Yvelines, Points communs, Nouvelle Scène de Cergy-Pontoise, Centre d'Art vivant, Wawe Event, Théâtre national de l'Odéon, VB Presta, INSEP, Le Sax, GL Events audiovisuel, Silence, Sodexo sports et loisirs, Fréquence, Association Théâtre Traversière, Agecam Espace André Malraux, Les Bords de Scènes, Mairie de Marly le Roi, Université de Paris Nanterre, Mairie de la Courneuve, Mairie de Combs la Ville, Mairie de Noisy le Grand, etc.



OUTILS TRANSVERSAUX

Les évolutions technologiques tendent à la spécialisation. Nous avons rassemblé ici des formations qui, à l'inverse, peuvent vous être utiles quel que soit votre domaine technique d'origine.

ÉLECTRICITÉ LES INSTALLATIONS DU SPECTACLE

29 août – 30 septembre

Public : techniciens de spectacle depuis plus d'un an.

Objectifs : construire, fabriquer, mettre en œuvre des coffrets électriques mobiles temporaires destinés aux spectacles et aux manifestations événementielles de petite et moyenne envergure.

Qualification/perfectionnement
175 heures | 10 participants

CAPTATION EN STREAMING POUR LE LIVE NOUVEAU

13 juin – 17 juin

17 octobre – 21 octobre

Public : techniciens/régisseurs son, lumière, vidéo.

Objectifs : produire et diffuser en streaming une captation adaptée à une représentation scénique ou tout type d'événement.

Qualification/perfectionnement
35 heures | 8 participants

RÉSEAUX POUR LE SPECTACLE NOUVEAU

Les fondamentaux TCP IP pour
les réseaux son, lumière et vidéo
5 décembre – 16 décembre

Public : régisseurs son, lumière, vidéo.

Objectifs : exploiter les réseaux scéniques son, lumière et vidéo : terminologie, protocoles, périphériques, infrastructure réseau, environnement IP. Mises en œuvre et applications.

Qualification/perfectionnement
70 heures | 8 participants

OSC NOUVEAU

Interconnexion d'outils de régie
et de création
8 novembre – 10 novembre

Public : techniciens, régisseurs son, lumière, vidéo.

Objectifs : connaître et mettre en œuvre les outils, diagnostiquer les problèmes de communication, interpréter le langage OSC.

Qualification/perfectionnement
21 heures | 8 participants

ARDUINO POUR LA CRÉATION NOUVEAU

Formation et Workshop
20 juin – 24 juin
28 novembre – 2 décembre

Public : techniciens, régisseurs, concepteurs son, lumière, vidéo, scénographes, artistes plasticiens.
Objectifs : appréhender l'utilisation d'Arduino dans le cadre de la création artistique : identifier les spécificités des fonctionnements et les types d'utilisations, utiliser la syntaxe dédiée, lire et interpréter un code simple, distinguer les différents protocoles de communication, type MIDI, OSC, UDP, DMX, Série, I2C, SPI, etc. et exploiter ces outils pour répondre aux demandes artistiques.

Qualification/perfectionnement
35 heures | 8 participants

DES FORMATIONS OUTILS QUI DÉBORDENT LE CADRE D'UN SEUL SECTEUR PROFESSIONNEL ET VOUS PERMETTENT DE RENCONTRER DES TECHNICIENS D'AUTRES SPÉCIALITÉS. N'OUBLIEZ PAS NON PLUS LE DOMAINE TRANSVERSAL DE LA PRÉVENTION DES RISQUES. voir nos formations en page 65

RASPBERRY PI POUR LA CRÉATION

NOUVEAU

Formation et Workshop

5 décembre – 9 décembre

Public : techniciens, régisseurs, concepteurs son, lumière, vidéo, scénographes, artistes plasticiens.

Objectifs : appréhender l'utilisation de Raspberry Pi dans le cadre de la création artistique : identifier les spécificités des fonctionnements et les types d'utilisations, utiliser la syntaxe dédiée, lire et interpréter un code simple, distinguer les différents protocoles de communication, type MIDI, OSC, UDP, DMX, Série, I2C, SPI, etc. et exploiter ces outils pour répondre aux demandes artistiques.

Qualification/perfectionnement
35 heures | 8 participants

QLAB NOUVEAU

Conduite son et vidéo

4 avril – 8 avril

12 décembre – 16 décembre

Public : Techniciens et régisseurs son confirmés et créateurs sonores.

Objectifs : paramétrer et exploiter l'outil QLab pour répondre à une demande artistique et/ou technique.

Qualification/perfectionnement
35 heures | 8 participants

QCAD

NOUVEAU

CAO-DAO 2D

16 mai – 20 mai

29 août – 2 septembre

Public : régisseurs lumière, régisseurs son, régisseurs de spectacle, régisseurs généraux, directeurs techniques, scénographes, décorateurs, constructeurs, accessoiristes.

Objectifs : pratiquer les bases d'un logiciel de dessin assisté par ordinateur 2D, permettant de créer des plans : plans de masse et situation, plans de bâtiments, plans d'implantation de décors, et tout plan technique nécessaire à l'activité d'une salle de spectacle, qui accueille ou crée des spectacles.

Qualification/perfectionnement
35 heures | 8 participants

AUTOCAD 2D

25 avril – 6 mai

10 octobre – 21 octobre

Public : régisseurs de spectacle, directeurs techniques, régisseurs généraux, scénographes, décorateurs, constructeurs.

Objectifs : utiliser le logiciel AutoCAD en 2D (conception et dessin assisté par ordinateur) dans le cadre de la création ou de l'exploitation d'un lieu de spectacle, d'une installation scénique, d'un décor ou d'une scénographie.

Qualification/perfectionnement
70 heures | 8 participants

AUTOCAD 2D ET 3D

21 février – 18 mars

5 septembre – 30 septembre

Public : régisseurs de spectacle, directeurs techniques, régisseurs généraux, scénographes, décorateurs, constructeurs.

Objectifs : utiliser le logiciel AutoCAD en 2D et 3D (conception et dessin assisté par ordinateur) dans le cadre de la création ou de l'exploitation d'un lieu de spectacle, d'une installation scénique, d'un décor ou d'une scénographie.

Qualification/perfectionnement
140 heures | 8 participants

SKETCHUP 3D

4 avril – 15 avril

2 novembre – 16 novembre

Public : scénographes, décorateurs, constructeurs, accessoiristes, régisseurs généraux, régisseurs lumière, régisseurs son, régisseurs de spectacle, directeurs techniques.

Objectifs : utiliser le logiciel SketchUp Pro en 3D (conception et dessin assisté par ordinateur) dans le cadre de la création ou de l'exploitation d'un lieu de spectacle, d'une installation scénique, d'un décor ou d'une scénographie.

Qualification/perfectionnement
70 heures | 8 participants



DIRECTION TECHNIQUE/RÉGIE

Aux côtés des formations historiques « cœur de métier » dont on ne vante plus l'excellence, des modules courts d'encadrement technique, des fondamentaux et des formations répondant à l'actualité.

Qualités requises :
sens pratique mais
aussi don d'équilibre.

FORMATIONS MÉTIER FORMATION LONGUE

Vous pouvez choisir de
les suivre en continu ou de
valider successivement avec
des formations plus courtes
les blocs de compétences
composants la certification
finale du RNCP.

DIRECTEUR TECHNIQUE DE SPECTACLE ET D'ÉVÉNEMENT

Certification professionnelle
de niveau 7 (Eu), enregistrée au RNCP
30 septembre 2022 – 14 mars 2023

Public : encadrants techniques ayant une expérience confirmée en régie générale. Une expérience de participation à la création de projet ou d'entreprise sera prise en considération.

Objectifs : développer les compétences administratives, logistiques et managériales pour participer pleinement au projet de direction en tant que directeur technique : expertiser et analyser un projet dans ses phases de création et de diffusion ; veiller à la faisabilité organisationnelle et budgétaire ; coordonner et gérer l'ensemble des ressources humaines nécessaires au bon déroulement d'un projet ou d'une structure et planifier leurs actions ; assumer des responsabilités en matière de sécurité ERP et d'hygiène et sécurité au travail et de sûreté des événements ; garantir l'entretien des lieux et des équipements ; programmer les investissements. Accompagner sa direction sur la conception, la mise en œuvre et la réalisation de projets artistiques, événementiels ou d'équipements culturels.

Reconversion professionnelle
749 heures | 10 participants

DIRECTION TECHNIQUE

Encadrement de la prévention
des risques dans le spectacle
et l'événement

Santé, sécurité au travail, sûreté
30 septembre – 17 novembre

Public : régisseurs confirmés désireux de structurer leurs connaissances et d'acquérir des méthodologies de travail en gestion des ERP, en prévention des risques au travail et en estimation des moyens à mettre en œuvre pour la sûreté des équipements et/ou des événements.

Objectifs : développer les compétences administratives, logistiques et managériales pour participer pleinement au projet de direction en tant que directeur technique ; assumer des responsabilités en matière de sécurité ERP, d'hygiène et sécurité au travail et de sûreté des événements.

Formation à l'encadrement
224 heures | 14 participants

DIRECTION TECHNIQUE

Planification prévisionnelle
et élaboration budgétaire
dans le spectacle et l'événement

NOUVELLE FORMULE
18 novembre – 22 décembre

Public : régisseurs confirmés désireux de développer leurs savoir-faire administratifs pour élaborer des budgets et planifier les équipes, pour une structure fixe ou un événement ponctuel.

Objectifs : développer les compétences administratives, logistiques et managériales pour participer pleinement au projet de direction en tant que directeur technique : expertiser et analyser un projet dans ses phases de création et de diffusion ; veiller à la faisabilité organisationnelle et budgétaire ; coordonner et gérer l'ensemble des acteurs nécessaires au bon déroulement d'un projet, et planifier leurs actions.

Formation à l'encadrement
175 heures | 14 participants

DIRECTION TECHNIQUE

Gestion des ressources humaines
dans le spectacle et l'événement
NOUVELLE FORMULE

5 janvier – 8 février

Public : régisseurs confirmés désireux de développer leurs savoir-faire administratifs pour accompagner la gestion des compétences des équipes, pour une structure fixe ou un événement ponctuel.

Objectifs : développer les compétences administratives, logistiques et managériales pour participer pleinement au projet de direction en tant que directeur technique : coordonner et gérer l'ensemble des ressources humaines (permanents ou intermittents) nécessaires au bon déroulement d'un projet ou au fonctionnement d'une structure.

Formation à l'encadrement
175 heures | 14 participants

DIRECTION TECHNIQUE

Conduite de projet dans
le spectacle et l'événement
NOUVELLE FORMULE

9 février – 17 mars

Public : régisseurs confirmés désireux de développer leurs savoir-faire administratifs pour participer pleinement à la conduite de projets auprès d'une direction artistique ou de structure.

Objectifs : développer les compétences administratives, logistiques et managériales pour participer pleinement au projet de direction en tant que directeur technique : expertiser et analyser un projet dans ses phases de création et de diffusion. Accompagner sa direction sur la conception, la mise en œuvre et la réalisation de projets artistiques, événementiels ou d'équipements culturels.

Formation à l'encadrement
189 heures | 14 participants

RÉGISSEUR GÉNÉRAL

Certification professionnelle
de niveau 6 (Eu), enregistrée au RNCP
21 septembre 2022 – 22 février 2023

Public : régisseurs de spectacles vivants ayant déjà une expérience significative en régie plateau, lumière, son ou vidéo.

Objectifs : développer les compétences relationnelles, méthodologiques, d'organisation et de gestion nécessaires à l'exercice de la fonction de régisseur général : compréhension artistique, technique et logistique d'un projet, interface administrative et technique, encadrement d'équipes.

Reconversion professionnelle
707 heures | 10 participants

RÉGIE GÉNÉRALE

Coordonner l'exploitation technique
de spectacle et d'événement
NOUVEAU

Plannings, budgets, plans
d'implantation, fiches techniques...
les outils de régie générale
21 septembre – 16 novembre

Public : régisseurs de spectacles vivants ayant déjà une expérience significative en régie plateau, lumière, son ou vidéo.

Objectifs : développer les compétences méthodologiques nécessaires au régisseur général pour la préparation et la coordination de l'exploitation technique d'un spectacle ou d'un événement.

Formation à l'encadrement
266 heures | 12 participants

RÉGIE GÉNÉRALE

Coordonner et encadrer le travail
des équipes techniques pour la mise
en œuvre de spectacle et d'événement
NOUVEAU

Organisation des métiers
et compétences, recrutement,
encadrement

28 février – 14 avril
17 novembre 2022 – 12 janvier 2023

Public : régisseurs de spectacle vivant ayant déjà une expérience significative en régie plateau, lumière, son ou vidéo.

Objectifs : développer les compétences propres au régisseur général pour l'encadrement des équipes nécessaires à la mise en œuvre d'un spectacle ou d'un événement.

Formation à l'encadrement
238 heures | 14 participants

RÉGIE GÉNÉRALE

Accompagner des projets
de spectacle et d'événement
NOUVEAU

Ordonnancement de projet,
étude de faisabilité, accompagnement
de la direction sur ses choix
de programmation

19 avril – 31 mai

Public : expérience de régie générale.

Objectifs : développer les compétences méthodologiques de gestion d'un projet de spectacle ou d'événement : analyse du projet, ordonnancement des tâches, suivi budgétaire et accompagnement de la mise en œuvre de la prévention des risques.

Formation à l'encadrement
203 heures | 12 participants

RÉGIE TECHNIQUE

NOUVELLE FORMULE

Préparer et mettre en œuvre
l'accueil technique d'un spectacle

16 mars – 11 mai

Public : techniciens ou chargés de production ayant déjà une bonne approche des techniques du spectacle vivant ; expérience d'au moins 3 ans dans un de ces domaines.

Objectifs : savoir préparer l'accueil technique de spectacles et de manifestations événementielles ; adapter une fiche technique en fonction d'un lieu ; planifier l'organisation d'un spectacle et sa mise en œuvre technique ; mettre en œuvre les moyens techniques ; identifier les risques professionnels et les outils d'une démarche de prévention.

Qualification/perfectionnement
280 heures | 10 participants

RÉGIE D'EXPOSITION

NOUVELLE FORMULE

Muséographie
et exposition temporaire

19 avril – 16 juin

Public : techniciens, monteurs, accrocheurs, régisseurs d'espaces, techniciens et régisseurs de spectacle.

Objectifs : développer les compétences méthodologiques, d'organisation et de gestion nécessaires à l'exercice de la fonction de régisseur d'exposition : compréhension scénographique d'un projet, planification et coordination de toutes les étapes nécessaires à la réalisation d'une exposition sur ses aspects techniques.

Qualification/perfectionnement
280 heures | 10 participants

GESTION DE PROJET D'EXPOSITION

Méthodologie, ordonnancement,
suivi budgétaire

9 mai – 20 mai

Public : régisseurs d'exposition, régisseurs techniques, régisseurs d'œuvres, chefs d'équipe monteurs.

Objectifs : Identifier le type d'organisation/organigramme en fonction de la typologie d'une structure ; identifier les étapes de réalisation ; développer une méthodologie de réalisation du planning et du budget ; ordonnancer les tâches ; réaliser les budgets du projet et les budgets techniques.

Qualification/perfectionnement
70 heures | 2 participants

SENSIBILISATION AUX RÉSEAUX SCÉNIQUES POUR LES CADRES TECHNIQUES

Lieux fixes et événements

17 janvier – 21 janvier

10 octobre – 14 octobre

Public : directeurs techniques, régisseurs généraux, régisseurs.

Objectifs : identifier et gérer les spécificités de la mise en œuvre de technologies utilisant du réseau dans une régie générale/direction technique de lieu fixe ou d'événement.

Qualification/perfectionnement
35 heures | 14 participants

FONDAMENTAUX DE GESTION, PLAN D'INVESTISSEMENT ET ENJEUX BUDGÉTAIRES

Les problématiques de budgets pour la direction technique

14 juin – 15 juin

Public : cadres techniques, directeurs techniques, régisseurs généraux, régisseurs de structure ou de compagnie de spectacle vivant.

Objectifs : bâtir une proposition d'investissement pluriannuel en prenant en compte les immobilisations nécessaires à l'activité ; échanger de manière pertinente et être force de proposition auprès de la direction administrative et financière ; développer une réflexion stratégique pour la construction d'un plan d'investissement et la maîtrise des impacts en termes de résultats sur les comptes de la structure.

Formation à l'encadrement
14 heures | 10 participants

GESTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DU BÂTIMENT DE SPECTACLE

28 novembre – 30 novembre

Public : cadres techniques, directeurs techniques, régisseurs généraux, régisseurs de structure ou de compagnie de spectacle vivant.

Objectifs : coordonner en sécurité l'ensemble des opérations d'entretien, de maintenance des équipements et des installations techniques du bâtiment ; établir des propositions budgétaires annuelles et pluriannuelles pour l'entretien et la maintenance générale et réglementaire ; assurer une veille permanente et le suivi des contrats de prestations d'entreprises extérieures dans le but d'optimiser la gestion du bâtiment.

Formation à l'encadrement
21 heures | 15 participants

FONDAMENTAUX DU MANAGEMENT D'UNE SITUATION EXCEPTIONNELLE OU DE CRISE

13 décembre – 15 décembre

Public : toute personne travaillant directement ou indirectement, pour la mise en œuvre de projets de spectacles et/ou d'événements au sein d'une structure du secteur du spectacle vivant ou de l'événement. Toute personne souhaitant acquérir des connaissances dans ce domaine.

Objectifs : développer ses compétences dans le domaine de la gestion de crise pour pouvoir se positionner comme un acteur stratégique dans l'analyse du développement, des enjeux et des impacts d'une crise. Préparer sa structure en mettant en œuvre des outils et une démarche pour le management d'une situation dégradée et/ou de crise.

Formation à l'encadrement
21 heures | 16 participants

TOUTES NOS FORMATIONS SONT AUSSI ADAPTABLES À LA CARTE POUR LES ENTREPRISES, CONTENUS ET DATES. voir aussi page 71 et suivantes

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

CONTRATS DE TRAVAIL

Cadre général et spécificités

28 novembre – 6 décembre

Public : attachés de production, assistants, directeurs techniques, régisseurs généraux, administrateurs de structures culturelles et de collectivités territoriales.

Objectifs : définir le champ légal et social qui régit le spectacle vivant pour maîtriser l'utilisation des différents contrats de travail.

Qualification/perfectionnement
21 heures | 3 participants

CONTRATS DE PRODUCTION ET D'EXPLOITATION

12 décembre – 14 décembre

Public : attachés de production, assistants, directeurs techniques, régisseurs généraux, administrateurs de structures culturelles et de collectivités territoriales.

Objectifs : utiliser les notions juridiques, générales et spécifiques, pour rédiger, négocier, amender les termes d'un contrat en fonction des projets et en apprécier les conséquences.

Qualification/perfectionnement
21 heures | 15 participants

LA SÛRETÉ DANS LA GESTION D'UN ÉTABLISSEMENT TOURISTIQUE, CULTUREL, DE LOISIRS OU DE COMMERCE

NOUVEAU

14 février – 18 février

14 novembre – 18 novembre

Public : dirigeants, cadres techniques, cadres administratifs, cadres dans l'accueil.

Objectifs : identifier, évaluer et intégrer la sûreté dans la gestion d'un établissement touristique, culturel, de loisirs ou de commerce.

Qualification/perfectionnement
35 heures | 12 participants

DÉVELOPPER LES RÉFLEXES SÛRETÉ DANS LES MÉTIERS DU TOURISME, DE LA CULTURE, DU LOISIR ET DU COMMERCE

NOUVEAU

23 juin – 24 juin

7 décembre – 8 décembre

Public : tous publics : équipes techniques, administratives, accueil du public, etc.

Objectifs : prévenir efficacement une situation à risque et/ou de comportement dangereux, dans le respect de l'organisation des structures d'accueil du public et des procédures spécifiques fixées en matière de sûreté.

Qualification/perfectionnement
14 heures | 14 participants

**POUR CHAQUE FORMATION,
N'HÉSITÉZ PAS
À DEMANDER UNE FICHE
DESCRIPTIVE DÉTAILLÉE.**

PRÉVENTION DES RISQUES ET SÉCURITÉ POUR LE CERTIFICAT VALANT LICENCE D'EXPLOITANT FORMATION INSCRITE AU RÉPERTOIRE DE LA CPNEF-SV

ERP cat. 1 à 4 et tous lieux aménagés pour les représentations publiques

10 janvier – 14 janvier

7 mars – 11 mars

25 avril – 29 avril

30 mai – 3 juin

12 septembre – 16 septembre

17 octobre – 21 octobre

Public : directeurs, gérants, administrateurs, directeurs/responsables techniques, régisseurs généraux et toutes personnes devant justifier avoir suivi une formation à la sécurité des spectacles en vue de la déclaration de l'activité d'entrepreneur de spectacle vivant (valant licence) exploitant des lieux de spectacle aménagés pour des représentations publiques. Toutes personnes intéressées souhaitant acquérir des connaissances dans ce domaine.

Objectifs : identifier, évaluer, prévenir et gérer les risques inhérents à la nature des lieux de spectacles aménagés pour les représentations publiques et répondre à l'obligation de mise en œuvre de la sécurité attendue pour l'exercice de l'activité d'exploitant de lieux de spectacle.

Qualification/perfectionnement
35 heures | 14 participants | Attention, à compter du 1^{er} avril les contenus et modalités de cette formation changent. Renseignez-vous.

ÉLABORER DES DOCUMENTS DE PRÉVENTION DES RISQUES

NOUVEAU

Consignes – Procédures – Plans de prévention

4 juillet – 6 juillet

19 septembre – 21 septembre

Public : directeurs, gérants, administrateurs de structures culturelles et de collectivités territoriales, directeurs/responsables techniques, régisseurs généraux et toutes personnes intéressées souhaitant acquérir des connaissances dans ce domaine.

Objectifs : concevoir et mettre en œuvre l'ensemble des documents liés à la prévention des risques d'une entreprise de spectacle vivant.

Qualification/perfectionnement
21 heures | 12 participants



ADMINISTRATION

À la croisée de tous les acteurs du spectacle vivant, l'administration doit jongler avec de nombreuses compétences : encadrement, maîtrise d'outils de gestion, finance et droit... Outre des modules de qualification et de perfectionnement au choix, venez développer au sein du CFPTS un langage commun avec les équipes techniques !

Administrer le spectacle vivant, c'est aussi en voir de toutes les couleurs !

ADMINISTRATEUR DE SPECTACLE VIVANT

NOUVELLE FORMULE

2 novembre 2022 – 12 octobre 2023

Public : salariés permanents d'entreprises culturelles, diplômés d'un bac + 4 dominante gestion, ayant déjà une expérience de l'encadrement des métiers administratifs dans le spectacle vivant d'au moins deux ans.
Objectifs : développer les compétences juridiques, économiques et relationnelles nécessaires à l'encadrement administratif d'un projet artistique (théâtre, musique, danse, arts de la rue, etc.) et/ou d'un lieu de spectacle vivant (entreprises culturelles, institutions, compagnies, festivals, etc).

Formation à l'encadrement
511 heures | 5 participants
Regroupements de 2 à 5 jours
(selon planning d'alternance)

DÉVELOPPER LES FINANCES ET LES BUDGETS

Instruments financiers et outils spécifiques

24 janvier – 22 février

Public : attachés de production, assistants, administrateurs de structures culturelles et de collectivités territoriales.

Objectifs : maîtriser les concepts et les connaissances en comptabilité, en fiscalité, en analyse financière, budgétaire et en suivi de trésorerie, nécessaires à la mise en œuvre des outils de gestion d'un projet ou d'une structure.

70 heures les lundis et mardis sur 5 semaines
15 participants

RECHERCHE DE FINANCEMENTS

Subventions, crédits européens, mécénat, parrainage

14 mars – 18 mars

Public : attachés de production, assistants, administrateurs de structures culturelles et de collectivités territoriales, ayant déjà une pratique de l'élaboration des budgets ou ayant suivi la formation « Développer les finances et les budgets ».

Objectifs : développer une méthodologie et des outils efficaces pour accompagner de nouveaux projets, organiser sa recherche de financements, construire et présenter des demandes de subventions, crédits européens, mécénats, parrainages.

35 heures | 15 participants

CONTRATS DE TRAVAIL

Cadre général et spécificités

28 novembre – 6 décembre

Public : attachés de production, assistants, directeurs techniques, régisseurs généraux, administrateurs de structures culturelles et de collectivités territoriales

Objectifs : définir le champ légal et social qui régit le spectacle vivant pour maîtriser l'utilisation des différents contrats de travail.

21 heures | 3 participants

CONTRATS DE PRODUCTION ET D'EXPLOITATION

12 décembre – 14 décembre

Public : attachés de production, assistants, directeurs techniques, régisseurs généraux, administrateurs de structures culturelles et de collectivités territoriales.

Objectifs : utiliser les notions juridiques, générales et spécifiques, pour rédiger, négocier, amender les termes d'un contrat en fonction des projets et en apprécier les conséquences.

21 heures | 15 participants

FONDAMENTAUX TECHNIQUES POUR LES NON TECHNICIENS

31 janvier – 4 février

24 octobre – 28 octobre

Public : personnels chargés de la coordination de production, assistants et administrateurs de manifestations événementielles et/ou de spectacles.

Objectifs : développer une vision technique des moyens humains et matériels à mettre en œuvre pour optimiser sa relation avec les équipes techniques et la gestion des projets spectacles.

35 heures | 12 participants

**RETROUVEZ
TOUTES NOS FORMATIONS
SUR WWW.CFPTS.COM
ET SUIVEZ-NOUS SUR
FACEBOOK, LINKEDIN,
YOUTUBE ET INSTAGRAM**

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

PRÉVENTION DES RISQUES ET SÉCURITÉ POUR LE CERTIFICAT VALANT LICENCE D'EXPLOITANT

Formation inscrite au répertoire
de la CPNEF-SV

**ERP cat. 1 à 4 et tous lieux aménagés
pour les représentations publiques**

10 janvier – 14 janvier

7 mars – 11 mars

25 avril – 29 avril

30 mai – 3 juin

12 septembre – 16 septembre

17 octobre – 21 octobre

Public : directeurs, gérants, administrateurs, directeurs/responsables techniques, régisseurs généraux et toutes personnes devant justifier avoir suivi une formation à la sécurité des spectacles en vue de la déclaration de l'activité d'entrepreneur de spectacle vivant (valant licence) exploitant des lieux de spectacle aménagés pour des représentations publiques. Toutes personnes intéressées souhaitant acquérir des connaissances dans ce domaine.

Objectifs : identifier, évaluer, prévenir et gérer les risques inhérents à la nature des lieux de spectacles aménagés pour les représentations publiques et répondre à l'obligation de mise en œuvre de la sécurité attendue pour l'exercice de l'activité d'exploitant de lieux de spectacle.

Qualification/perfectionnement
35 heures | 14 participants | Attention,
à compter du 1er avril les contenus et modalités
de cette formation changent. Renseignez-vous.



Un lever de rideau réussi
demande conduites
exemplaires, patiences
et charges d'équilibre.

PLATEAU

Traditionnel et innovant, le plateau est le lieu où convergent toutes les problématiques de la création, mais il lui faut aussi répondre à ses besoins techniques propres.

RIGGING – ACCROCHEUR RIGGER

Certificat de qualification
professionnelle – niveau 4 (Eu)

24 janvier – 25 février

Public : techniciens de spectacle amenés à mettre en œuvre des systèmes d'accroches et de levage.

Objectifs : analyser une prestation d'accroche et de démontage, et en assurer la mise en œuvre. Préparer et organiser l'accroche et le levage ; monter, exploiter et démonter les systèmes d'accroche-levage, dans le respect des règles de sécurité.

Qualification/perfectionnement
175 heures | 10 participants

TECHNICIEN PLATEAU

Machinerie scénique

7 février – 4 mars

Public : techniciens du spectacle.

Objectifs : développer les compétences nécessaires à l'exercice du métier de machiniste/technicien plateau : mettre en œuvre des équipements de la cage de scène, des matériels scéniques, manipulations de décors.

Qualification/perfectionnement
140 heures | 10 participants

LES VOLS DANS LE SPECTACLE

Mouvements aériens artistes et objets

14 novembre – 2 décembre

Public : machinistes, cintriers et techniciens plateau.

Objectifs : mettre en place, régler et exploiter des équipements destinés aux mouvements aériens dans le spectacle. Analyser les risques, accompagner l'artiste.

Qualification/perfectionnement
105 heures | 8 participants

EFFETS SPÉCIAUX DE SCÈNE – PYROTECHNIE D'INTÉRIEUR

21 mars – 25 mars

17 octobre – 21 octobre

Public : techniciens du spectacle.

Objectifs : mettre en œuvre, en toute sécurité, des matières et des objets pyrotechniques pour la scène.

Qualification/perfectionnement
35 heures | 8 participants

FONDAMENTAUX TECHNIQUES DU PLATEAU

30 mai – 3 juin

Public : techniciens du spectacle, artistes et toutes personnes souhaitant développer une vision technique des équipements du plateau.

Objectifs : savoir assister les équipes techniques, préparation des matériels et de l'installation des équipements scéniques.

Qualification/perfectionnement
35 heures | 10 participants

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

MATIÉRAGES ET PATINES APPLIQUÉS AUX DÉCORS

Spectacle vivant, cinéma, publicité

28 février – 25 mars

Public : techniciens du spectacle, accessoiristes, constructeurs, peintres, costumiers.

Objectifs : choisir et utiliser les techniques, les matériaux et outils adéquats en fonction de la demande et du résultat attendu. Analyser un support, une image, une matière à reproduire ; analyser les composants d'une couleur de fond, d'une patine ; imiter des matières, des textures, des vieillissements ; mixer les différentes techniques afin d'obtenir de nouveaux rendus.

Qualification/perfectionnement
140 heures | 8 participants

**POUR CHAQUE FORMATION,
N'HÉSITEZ PAS
À DEMANDER UNE FICHE
DESCRIPTIVE DÉTAILLÉE.**

FABRICATION D'ACCESSOIRES TECHNIQUES MIXTES ET CUSTOMISATION D'OBJETS

12 septembre – 27 septembre

Public : accessoiristes, accessoiristes de plateau, décorateurs, costumiers.

Objectifs : réaliser et transformer un objet qui, pour sa fabrication, nécessite l'utilisation de plusieurs matériaux et techniques de mise en forme.

Techniques d'assemblage, customisation, transformation, adaptation, modification de l'aspect visuel, réparations.

Qualification/perfectionnement
84 heures | 12 participants

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES ET SERRURERIE

14 novembre – 16 décembre

Public : techniciens du spectacle, constructeurs, machinistes, accessoiristes, marionnettistes, cirassiens.

Objectifs : concevoir et réaliser des constructions et des assemblages métalliques. Construire des châssis simples et articulés, réaliser des assemblages de pièces en mouvement, réaliser l'épure de petites constructions ; participer à une réalisation collective.

Qualification/perfectionnement,
175 heures | 8 participants

SOUDURE POUR LE SPECTACLE

Qualification soudeur suivant
EN 9606-1 de type 111 FW monopass

7 mars – 8 avril

16 mai – 22 juin

26 septembre – 28 octobre

Public : techniciens du spectacle, constructeurs, machinistes, accessoiristes, marionnettistes.

Objectifs : autour de son métier d'origine, développer les compétences nécessaires à la réalisation de soudures et à l'assemblage de différents profilés acier, métaux courants et utiliser les différents matériels et types de poste.

Qualification/perfectionnement
175 heures | 8 participants

ACCROCHE ET LEVAGE MACHINERIE SCÉNIQUE

7 mars – 11 mars

24 octobre – 28 octobre

Public : techniciens plateau, machinistes, régisseurs, etc. ayant une pratique du levage des équipements fixes de machinerie ou désirant acquérir des connaissances en matière de sécurité du levage.

Objectifs : mettre en œuvre ou faire appliquer les règles de prévention liées à la manipulation de la machinerie scénique utilisée dans le spectacle.

Qualification/perfectionnement
35 heures | 10 participants

ACCROCHE ET LEVAGE MOTEURS ET PONTS

10 janvier – 14 janvier

10 octobre – 14 octobre

Public : techniciens plateau, machinistes, régisseurs, etc. ayant une pratique du levage des structures multidimensionnelles motorisées ou désirant acquérir des connaissances en matière de sécurité du levage.

Objectifs : prévenir tout risque d'accident lié à la manipulation des structures motorisées utilisées dans le spectacle.

Qualification/perfectionnement
35 heures | 10 participants

ACCROCHE ET LEVAGE MACHINERIE SCÉNIQUE (ÉQUIPEMENTS FIXES) ET MOTEURS ET PONTS (GRILS PROVISOIRES)

30 mai – 9 juin

27 octobre – 9 novembre

Public : techniciens plateau, machinistes, régisseurs, etc. ayant une pratique du levage des équipements fixes de machinerie et des structures multidimensionnelles motorisées ou désirant acquérir des connaissances en matière de sécurité du levage.

Objectifs : prévenir tout risque d'accident lié à la manipulation de la machinerie scénique et des structures motorisées utilisées dans le spectacle.

Qualification/perfectionnement
56 heures | 10 participants



Prendre de la hauteur
et voir plus loin ?
Un exercice quotidien !

LUMIÈRE

Oserons-nous parler d'un spectre large ?
Une offre variée et très adaptable.
Votre évolution professionnelle prend
du sens avec des formations complémentaires
et des parcours modulaires multiples.

FORMATIONS MÉTIER FORMATION LONGUE

Vous pouvez choisir de les suivre en continu ou de valider successivement avec des formations plus courtes les blocs de compétences composants la certification finale du RNCP.

RÉGISSEUR LUMIÈRE

Reconversion professionnelle

Certification professionnelle

de niveau 5 (Eu), enregistrée au RNCP

3 octobre 2022 – 26 mai 2023

Public : toutes personnes sensibilisées au monde du spectacle.

Objectifs : développer les compétences techniques, d'organisation, d'encadrement et de communication nécessaires à l'activité de régisseur lumière dans le spectacle et l'événementiel : programmer et exploiter une conduite lumière, organiser le travail, mettre en œuvre les matériels et équipements d'éclairage, analyser les demandes artistiques et proposer des solutions techniques.

Reconversion professionnelle
1 085 heures : 945 h en centre de formation
et 140 h de stage en entreprise
10 participants

RÉGIE LUMIÈRE

Installation et mise en œuvre
des équipements d'éclairage

Monter, câbler, régler un éclairage
de spectacle et d'événement

3 octobre – 14 décembre

Public : toutes personnes sensibilisées au monde du spectacle.

Objectifs : développer les compétences techniques nécessaires à l'installation et à la mise en œuvre d'équipements d'éclairage de spectacle et d'événement : monter, câbler, régler.

Reconversion professionnelle
350 heures | 12 participants

RÉGIE LUMIÈRE NOUVEAU

Exploitation des équipements
et des consoles lumière

Préparer, exploiter une régie lumière
de spectacle et d'événement

25 janvier – 1^{er} avril

Public : techniciens lumière souhaitant évoluer vers la régie lumière.

Objectifs : développer les compétences d'organisation pour l'exploitation des équipements et des consoles lumière nécessaires à l'activité de régisseur lumière dans le spectacle et l'événementiel : analyser les demandes artistiques et proposer de solutions techniques par la mise en œuvre des équipements lumière.

Qualification/Perfectionnement
343 heures | 12 participants

RÉGIE LUMIÈRE NOUVEAU

Organiser et coordonner

les moyens techniques et humains

19 avril – 19 mai

Public : techniciens lumière souhaitant évoluer vers la régie lumière.

Objectifs : coordonner l'activité d'une régie lumière pour répondre aux besoins d'une programmation de spectacles et d'événements.

Qualification/Perfectionnement
161 heures | 12 participants

**TOUTES NOS FORMATIONS SONT AUSSI
ADAPTABLES À LA CARTE POUR LES ENTREPRISES,
CONTENUS ET DATES.** voir aussi page 71 et suivantes

ÉLECTRICIEN DU SPECTACLE

Certificat de qualification
professionnelle

17 janvier – 25 février

Public : techniciens souhaitant intégrer, au titre d'électricien exécutant, les équipes effectuant la mise en œuvre de matériel de distribution électrique dans le cadre de spectacles, studios de tournage, événements de plein air, salons, expositions, etc.

Objectifs : développer les compétences nécessaires au métier d'électricien exécutant du spectacle vivant : mettre en œuvre les installations électriques, selon les attendus du chef électricien, dans le respect des délais, des règles de l'art et de sécurité des personnes et des biens, afin de fournir une distribution électrique aux autres corps de métiers intervenants.

210 heures | 8 participants

FONDAMENTAUX TECHNIQUES DE LA LUMIÈRE

30 mai – 25 mars

12 septembre – 16 septembre

Public : techniciens, artistes ou toutes personnes souhaitant développer une vision technique de l'éclairage de spectacle.

Objectifs : savoir assister les équipes techniques dans la préparation du matériel et l'installation des équipements lumière.

35 heures | 10 participants

LES FONDAMENTAUX DE L'ÉCLAIRAGE D'EXPOSITIONS

Expositions permanentes
et temporaires

24 octobre – 28 octobre

Public : techniciens/régisseurs lumière du spectacle vivant, techniciens lumière du patrimoine et toutes personnes participant à la réalisation d'une exposition ayant besoin de connaître les spécificités de l'éclairage d'exposition.

Objectifs : appréhender les spécificités de l'éclairage muséographique et d'exposition et celles de la mise en œuvre d'une régie lumière d'exposition afin d'optimiser sa pratique professionnelle.

35 heures | 10 participants

ETC EOS

Prise en main

7 mars – 11 mars

3 octobre – 7 octobre

Public : techniciens ou régisseurs lumière, éclairagistes.

Objectifs : exploiter les fonctions de base des consoles ETC EOS pour programmer des projecteurs traditionnels et asservis.

35 heures | 6 participants

ETC EOS

Prise en main et pratique avancée

14 mars – 25 mars

10 octobre – 21 octobre

21 novembre – 2 décembre

Public : techniciens lumière ou électriciens plateau, régisseurs lumière, éclairagistes.

Objectifs : exploiter les différents modèles des consoles ETC EOS pour programmer des systèmes évolués de projecteurs asservis.

70 heures | 6 participants

MA LIGHTING GRANDMA2

24 janvier – 4 février

31 mai – 14 juin

19 septembre – 30 septembre

Public : régisseurs lumière.

Objectifs : développer les compétences nécessaires à l'exploitation avancée de la console d'asservis grandMA2 pour la programmation de systèmes évolués de projecteurs asservis.

70 heures | 6 participants

MA LIGHTING GRANDMA3

De la grandMA2 à la grandMA3

21 février – 25 février

5 décembre – 9 décembre

Public : régisseurs lumière ayant déjà une bonne connaissance de l'univers des projecteurs automatiques et de la programmation de consoles asservies.

Objectifs : exploiter plusieurs modèles de consoles (grandMA3 Light, grandMA3 Compact, grandMA3 OnPC) pour programmer des projecteurs asservis : automatisations personnalisées, mise en réseau, utilisation de node Ethernet-DMX, protocoles de contrôle (DMX, ArtNet, SACN), patch et configuration puis restitution suivant les possibilités (séquentiel, manuel, time code), rectification des palettes ou mémoires d'une programmation pendant ou hors restitution.

35 heures | 6 participants

WYSIWYG

Report, Design, Perform

24 janvier – 4 février

21 novembre – 2 décembre

Public : concepteurs d'éclairages, pupitreurs et régisseurs lumière, directeurs techniques ayant des bases en informatique/bureautique, dessin technique, éclairage et anglais technique.

Objectifs : savoir utiliser le logiciel Wysiwyg et ses différentes versions Report, Design, Perform. Fonctions de bases et fonctions avancées. Réaliser un projet personnel.

70 heures | 8 participants

CONFIGURER ET EXPLOITER LES RÉSEAUX POUR L'ÉCLAIRAGE DE SPECTACLE

ArtNet, sACN, MaNet

11 avril – 15 avril

26 septembre – 30 septembre

Public : éclairagistes, techniciens, régisseurs lumière et vidéo.

Objectifs : acquérir et appliquer les connaissances techniques et informatiques à l'éclairage de spectacle, configurer et exploiter réseaux et logiciels appliqués à l'éclairage scénique. Réaliser une étude de cas.

35 heures | 6 participants

EXPLOITER LES SOURCES LED DANS LE SPECTACLE

Usages et contraintes

29 mars – 1^{er} avril

7 novembre – 10 novembre

Public : techniciens, régisseurs lumière, éclairagistes.

Objectifs : identifier les possibilités scéniques et les contraintes techniques liées à l'utilisation de sources LED dans le spectacle vivant.

28 heures | 10 participants

LA CRÉATION LUMIÈRE POUR LE THÉÂTRE

12 septembre – 30 septembre

Public : régisseurs lumière, pupitreurs, concepteurs de spectacle.

Objectif : explorer les champs artistiques et développer les compétences techniques nécessaires à la fonction de concepteur lumière pour le théâtre.

105 heures | 8 participants

LA CRÉATION LUMIÈRE POUR LE CONCERT

14 février – 4 mars

Public : régisseurs lumière, pupitreurs, concepteurs de spectacle.

Objectif : explorer les champs artistiques et développer les compétences techniques nécessaires à la fonction de concepteur lumière pour le spectacle musical, le concert, le music-hall, le spectacle son et lumière.

105 heures | 8 participants

ÉCLAIRAGE PÉRENNE ET ARCHITECTURAL

28 novembre – 16 décembre

Public : éclairagistes ou régisseurs lumière du spectacle vivant désirant élargir leur domaine de compétences ; architectes, paysagistes, scénographes désirant mieux comprendre et appréhender la fonction, les enjeux et les techniques de l'éclairage pérenne.

Objectif : appréhender l'ensemble des composantes d'un projet d'éclairage pérenne appliqué à l'architecture intérieure et extérieure : identifier les acteurs, les phases et le contenu d'un projet, analyser les différents éléments, choisir les sources et les appareils, définir les solutions, réaliser des simulations et des calculs photométriques simples à l'aide d'outils informatiques appropriés.

105 heures | 8 participants

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

CAPTATION EN STREAMING POUR LE LIVE NOUVEAU

13 juin – 17 juin

17 octobre – 21 octobre

Public : techniciens/régisseurs son, lumière, vidéo.

Objectifs : produire et diffuser en streaming la captation d'une représentation scénique ou tout type d'événement.

Qualification/perfectionnement
35 heures | 8 participants

ARDUINO POUR LA CRÉATION NOUVEAU

Formation et workshop

20 juin – 24 juin

28 novembre – 2 décembre

Public : techniciens, régisseurs, concepteurs vidéo, son, lumière, scénographes, artistes plasticiens.

Objectifs : appréhender l'utilisation d'Arduino dans le cadre de la création artistique : identifier les spécificités des fonctionnements et les types d'utilisations, utiliser la syntaxe dédiée, lire et interpréter un code simple, distinguer les différents protocoles de communication, type MIDI, OSC, UDP, DMX, Série, I2C, SPI, etc. et exploiter ces outils pour répondre aux demandes artistiques.

Qualification/perfectionnement
35 heures | 8 participants

RASPBERRY PI POUR LA CRÉATION NOUVEAU

Formation et Workshop
5 décembre – 9 décembre

Public : techniciens, régisseurs, concepteurs vidéo, son, lumière, scénographes, artistes plasticiens.

Objectifs : appréhender l'utilisation de Raspberry Pi dans le cadre de la création artistique : identifier les spécificités des fonctionnements et les types d'utilisations, utiliser la syntaxe dédiée, lire et interpréter un code simple, distinguer les différents protocoles de communication, type MIDI, OSC, UDP, DMX, Série, I2C, SPI, etc. et exploiter ces outils pour répondre aux demandes artistiques.

Qualification/perfectionnement
35 heures | 8 participants

DIFFUSION VIDÉO POUR LE SPECTACLE

20 juin – 1^{er} juillet

Public : techniciens, régisseurs de spectacle souhaitant développer leurs compétences sur l'exploitation de la diffusion vidéo.

Objectifs : procéder à la programmation et à l'exploitation des systèmes de diffusion vidéo afin de répondre aux besoins d'un créateur, d'un événement, d'un client.

Qualification/perfectionnement
70 heures | 8 participants

CHOISIR, INSTALLER ET RÉGLER UN SYSTÈME DE VIDÉOPROJECTION

10 janvier – 14 janvier

4 avril – 8 avril

26 septembre – 30 septembre

Public : techniciens du spectacle, techniciens vidéo.

Objectifs : développer les compétences techniques et pratiques nécessaires au choix, à l'installation et au réglage d'un système de vidéoprojection.

Qualification/perfectionnement
35 heures | 10 participants

TOUCHDESIGNER

Création et régie vidéo
Logiciel de création vidéo

14 novembre – 18 novembre

Public : régisseurs vidéo, son, lumière.

Objectifs : développer les compétences nécessaires à l'utilisation du logiciel TouchDesigner pour la régie son et vidéo de spectacle : méthodologies de travail pour une régie vidéo intégrée à un projet scénographique, mise en place des outils et des interfaces d'entrée/sortie. Réalisation d'une programmation simple adaptée aux demandes. Programmer des interactivités à l'aide des différents protocoles utilisés dans le spectacle (MIDI, OSC, TCP, UDP, DMX, ArtNet, streaming audio et vidéo, Syphon, série...).

Qualification/perfectionnement
35 heures | 8 participants

MODULO KINETIC

FORMATION AGRÉÉE PAR MODULO PI

Solution média serveur temps réel
tout-intégré développée par Modulo Pi
14 mars – 18 mars

21 novembre – 25 novembre

Public : techniciens, opérateurs et professionnels des secteurs du spectacle et/ou de l'audiovisuel et toutes personnes souhaitant obtenir une bonne connaissance et maîtrise de Modulo Kinetic.

Objectifs : exploiter Modulo Kinetic dans le cadre d'installations fixes, de prestations événementielles ou d'études d'implantation.

Qualification/perfectionnement
35 heures | 6 participants

MODULO PLAYER

FORMATION AGRÉÉE PAR MODULO PI

Solution média serveur
développée par Modulo Pi

7 mars – 11 mars

14 novembre – 18 novembre

Public : techniciens, opérateurs et professionnels des secteurs du spectacle et/ou de l'audiovisuel souhaitant obtenir une connaissance avancée de Modulo Player.

Objectif : exploiter Modulo Player dans le cadre d'installations fixes ou de prestations événementielles.

Qualification/perfectionnement
35 heures | 6 participants

OSC

NOUVEAU

Interconnexion d'outils de régie
et de création

8 novembre – 10 novembre

Public : techniciens, régisseurs son, lumière, vidéo.

Objectifs : connaître et mettre en œuvre les outils, diagnostiquer les problèmes de communication, interpréter le langage OSC.

Qualification/perfectionnement
21 heures | 8 participants



À la source du son,
mais aussi
à l'écoute de la création.

SON

D'une richesse exemplaire, l'offre son est accessible, agile et adaptable. De l'expertise sonore aux connaissances techniques, ces formations vous permettent d'asseoir vos compétences et de suivre les évolutions technologiques.

FORMATIONS MÉTIER FORMATION LONGUE

Vous pouvez choisir de les suivre en continu ou de valider successivement avec des formations plus courtes les blocs de compétences composants la certification finale du RNCP.

RÉGISSEUR SON

Reconversion professionnelle

Certification professionnelle

de niveau 5 (Eu), enregistrée au RNCP

3 octobre 2022 – 26 mai 2023

Public : toutes personnes sensibilisées au monde du spectacle.

Objectifs : développer les compétences techniques, d'organisation, d'encadrement et de communication nécessaires à l'activité de régisseur son dans le spectacle et l'événementiel : étudier et réaliser les dossiers techniques son, organiser le travail et mettre en œuvre les matériels et équipements de sonorisation, analyser les demandes artistiques et proposer des solutions techniques.

Reconversion professionnelle
1 085 heures : 945 h en centre de formation
et 140 h de stage en entreprise
8 participants

RÉGIE SON NOUVEAU

Installation et mise en œuvre des équipements pour la sonorisation

Monter, câbler et régler les équipements de sonorisation

3 octobre – 14 décembre

Public : toutes personnes sensibilisées au monde du spectacle.

Objectifs : développer les compétences nécessaires à l'installation et la mise en œuvre des équipements de sonorisation dans le spectacle et l'événementiel.

Reconversion professionnelle
350 heures | 10 participants

RÉGIE SON NOUVEAU

Exploitation des équipements pour la sonorisation de spectacle

Préparer, exploiter une régie son de spectacle et d'événements

25 janvier – 1^{er} avril

Public : techniciens son souhaitant évoluer vers la régie son.

Objectifs : développer les compétences d'organisation pour l'exploitation des équipements et des consoles son nécessaires à l'activité de régisseur son dans le spectacle et l'événementiel : analyser les demandes artistiques et proposer des solutions techniques par la mise en œuvre des équipements son.

Qualification/Perfectionnement
343 heures | 10 participants

RÉGIE SON NOUVEAU

Organiser et coordonner les moyens techniques et humains

19 avril – 19 mai

Public : toutes personnes sensibilisées au monde du spectacle.

Objectifs : coordonner l'activité d'une régie son pour répondre aux besoins d'une programmation de spectacles et d'événements.

Qualification/Perfectionnement
161 heures | 10 participants

FONDAMENTAUX TECHNIQUES DU SON

30 mai – 3 juin

12 septembre – 16 septembre

Public : techniciens, artistes, musiciens, chargés de production ou toutes personnes souhaitant développer une vision d'ensemble de la sonorisation de spectacle.

Objectifs : savoir assister les équipes techniques dans la préparation des matériels et l'installation des équipements son.

Qualification/perfectionnement
35 heures | 10 participants

CONFIGURER ET EXPLOITER LES CONSOLES NUMÉRIQUES

31 janvier – 11 février

Public : techniciens son et/ou toutes personnes exploitant les consoles numériques dans le spectacle vivant et/ou l'événementiel.

Objectifs : configurer et exploiter une régie son à l'aide d'une console numérique : monter, câbler, vérifier, sonoriser, enregistrer, s'adapter aux principaux outils de mixage.

Qualification/perfectionnement
70 heures | 8 participants

IN EAR MONITOR (IEM)

Technologie et mixage

12 septembre – 16 septembre

Public : sonorisateurs, régisseurs son, techniciens son confirmés, musiciens désireux de comprendre le fonctionnement et les contraintes des retours IEM.

Objectifs : mixer en In Ear Monitor pour des musiciens/comédiens, mettre en œuvre une régie d'In Ear Monitor en utilisant plusieurs liaisons HF, pour la sonorisation de spectacles.

Qualification/perfectionnement
35 heures | 8 participants

MESURE, CALAGE ET MONITORING LIVE

NOUVELLE FORMULE

Smaart live – SysTune

21 mars – 25 mars

17 octobre – 21 octobre

Public : sonorisateurs, techniciens, régisseurs et ingénieurs du son, cadres techniques, installateurs et prescripteurs et, plus généralement, toutes personnes confrontées à l'optimisation d'un système de diffusion sonore.

Objectifs : évaluer la pertinence des outils de mesure électro-acoustique et de calage système de référence sur le marché, apporter des solutions de mesure pour optimiser les systèmes de diffusion sonore.

Qualification/perfectionnement
35 heures | 8 participants

LA CRÉATION SONORE AVEC LIVE

30 mai – 3 juin

Public : techniciens et régisseurs son, ingénieurs du son, créateurs/concepteurs sonores, amenés à répondre à des demandes de création sonore dans le spectacle vivant.

Objectifs : exploiter l'outil logiciel Live d'Ableton pour la création sonore dans le spectacle vivant. Répondre à une demande artistique.

Qualification/perfectionnement
35 heures | 6 participants

AUDIONUMÉRIQUE APPLIQUÉ AU RÉSEAU DANTE

21 février – 25 février

24 octobre – 28 octobre

Public : techniciens, sonorisateurs et ingénieurs du son souhaitant acquérir de nouvelles connaissances sur le son numérique et son transport via le réseau Dante.

Objectifs : mettre en œuvre une régie audionumérique complète, de la conversion au traitement du signal (terminologie, concepts, interfaces, synchronisation, configuration, vérification) ainsi que son transport sur le réseau Dante.

Qualification/perfectionnement
35 heures | 8 participants

CONFIGURER ET EXPLOITER LES RÉSEAUX AUDIONUMÉRIQUES

Dante/AES67, AVB

10 janvier – 21 janvier

13 juin – 24 juin

14 novembre – 25 novembre

Public : sonorisateurs, régisseurs, ingénieurs du son et techniciens son souhaitant découvrir et mettre en œuvre les réseaux audionumériques.

Objectifs : installer, paramétrer, exploiter des réseaux audionumériques et mettre en œuvre les connaissances acquises dans la construction de réseaux dédiés fiables et performants (terminologie, concepts réseau, Interfaces, synchronisation).

Qualification/perfectionnement
70 heures | 8 participants

SONORISATION DE CONFÉRENCE

7 juin – 10 juin

Public : techniciens, régisseurs et toutes personnes souhaitant acquérir une pratique efficace de la sonorisation de conférence.

Objectifs : installer et régler une sonorisation de conférence : déterminer les moyens techniques à mettre en œuvre, configurer et exploiter une petite console numérique, gérer une sonorisation façade et retours pour une conférence.

Qualification/perfectionnement
28 heures | 10 participants

SONORISATION DE CONCERT

Façade, retours, mixage

7 mars – 18 mars

3 octobre – 14 octobre

Public : techniciens son du spectacle vivant et ingénieurs du son ayant déjà une expérience de la sonorisation et désirant se perfectionner sur les techniques spécifiques du concert.

Objectifs : maîtriser les aspects techniques et artistiques du mixage pour assurer la régie d'un concert : système de sonorisation, choisir et positionner les microphones et les capteurs en prenant en compte les contraintes spécifiques, effectuer la balance et le mixage du concert, en façade et en retours.

Qualification/perfectionnement
70 heures | 8 participants

EXPLOITATION DES LIAISONS HF

21 mars – 25 mars

24 octobre – 28 octobre

Public : régisseurs, sonorisateurs, techniciens/assistants son et backliners, souhaitant mettre en œuvre une régie utilisant des liaisons HF.

Objectifs : exploiter et optimiser des liaisons HF dans toutes configurations de spectacle vivant et d'événementiel.

Qualification/perfectionnement
35 heures | 8 participants

INSTALLATION ET RÉGLAGES DES SYSTÈMES DE DIFFUSION EN SONORISATION

13 juin – 24 juin

5 décembre – 16 décembre

Public : techniciens son et ingénieurs du son ayant déjà une connaissance théorique et pratique du matériel son et désirant se former à la mise en œuvre des systèmes de diffusion.

Objectifs : installer et régler des systèmes de diffusion sonore pour la sonorisation de concerts et d'événements.

Qualification/perfectionnement
70 heures | 8 participants

LA SPATIALISATION DU SON

26 septembre – 7 octobre

Public : techniciens son, réalisateurs et concepteurs sonores, compositeurs, scénographes, sonorisateurs confirmés souhaitant connaître et mettre en application les techniques de mise en espace du son.

Objectifs : évaluer le potentiel de la spatialisation du son au travers des différentes techniques disponibles. Exploiter les caractéristiques esthétiques et les possibilités d'écriture apportées par de la mise en espace sonore. Connaître les principaux procédés de spatialisation sonore. Décrire et mettre en œuvre les principaux systèmes matériels/logiciels disponibles sur le marché en les adaptant à la géométrie et aux caractéristiques acoustiques d'un espace donné. Comparer ces systèmes sur le plan de l'esthétique de l'image sonore produite et diffusée.

Qualification/perfectionnement
70 heures | 6 participants

**LA RECETTE DU CFPTS, TOUJOURS LA MÊME :
LES MEILLEURS PROFESSIONNELS EN
ACTIVITÉ PASSIONNÉS PAR LA TRANSMISSION.**

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

CAPTATION EN STREAMING POUR LE LIVE

NOUVEAU

13 juin – 17 juin
17 octobre – 21 octobre

Public : techniciens/régisseurs son, lumière, vidéo.

Objectifs : produire et diffuser en streaming la captation d'une représentation scénique ou tout type d'événement.

Qualification/perfectionnement
35 heures | 8 participants

ARDUINO POUR LA CRÉATION

NOUVEAU

Formation et Workshop

20 juin – 24 juin
28 novembre – 2 décembre

Public : techniciens, régisseurs, concepteurs vidéo, son, lumière, scénographes, artistes plasticiens.

Objectifs : appréhender l'utilisation d'Arduino dans le cadre de la création artistique : identifier les spécificités des fonctionnements et les types d'utilisations, utiliser la syntaxe dédiée, lire et interpréter un code simple, distinguer les différents protocoles de communication, type MIDI, OSC, UDP, DMX, Série, I2C, SPI, etc. et exploiter ces outils pour répondre aux demandes artistiques.

Qualification/perfectionnement
35 heures | 8 participants

TOUCHDESIGNER CRÉATION ET RÉGIE VIDÉO

Logiciel de création vidéo

14 novembre – 18 novembre

Public : régisseurs vidéo, son, lumière.

Objectifs : développer les compétences nécessaires à l'utilisation du logiciel

TouchDesigner pour la régie son et vidéo de spectacle : méthodologies de travail pour une régie vidéo intégrée à un projet scénographique, mise en place des outils et des interfaces d'entrée/sortie.

Qualification/perfectionnement
35 heures | 8 participants

RASPBERRY PI POUR LA CRÉATION

NOUVEAU

Formation et Workshop

5 décembre – 9 décembre

Public : techniciens, régisseurs, concepteurs vidéo, son, lumière, scénographes, artistes plasticiens.

Objectifs : appréhender l'utilisation de Raspberry Pi dans le cadre de la création artistique.

Qualification/perfectionnement
35 heures | 8 participants

QLAB

NOUVEAU

Conduite son et vidéo

4 avril – 8 avril
12 décembre – 16 décembre

Public : techniciens et régisseurs son confirmés et créateurs sonores désirant répondre à une demande artistique/

Objectifs : paramétrer et exploiter l'outil QLab pour répondre à une demande artistique et/ou technique.

Qualification/perfectionnement
35 heures | 8 participants

DIFFUSION VIDÉO POUR LE SPECTACLE

20 juin – 1^{er} juillet

Public : techniciens, régisseurs de spectacle souhaitant développer leurs compétences sur l'exploitation de la diffusion vidéo.

Objectifs : procéder à la programmation et à l'exploitation des systèmes de diffusion vidéo afin de répondre aux besoins d'un créateur, d'un événement, d'un client.

Qualification/perfectionnement
70 heures | 8 participants

CHOISIR, INSTALLER ET RÉGLER UN SYSTÈME DE VIDÉO PROJECTION

10 janvier – 14 janvier

4 avril – 8 avril
26 septembre – 30 septembre

Public : techniciens du spectacle, techniciens vidéo.

Objectifs : développer les compétences techniques et pratiques nécessaires au choix, à l'installation et au réglage d'un système de vidéoprojection.

Qualification/perfectionnement
35 heures | 10 participants

OSC

NOUVEAU

Interconnexion d'outils
de régie et de création
8 novembre – 10 novembre

Public : techniciens, régisseurs lumière, son, vidéo.
Objectifs : connaître et mettre en œuvre les outils, diagnostiquer les problèmes de communication, interpréter le langage OSC.

Qualification/perfectionnement
21 heures | 8 participants



Essentiels, à l'image
du spectacle vivant :
des outils virtuels pour
des compétences réelles.

VIDÉO

Une offre à la fois transversale et précise qui couvre l'essentiel des besoins actuels du secteur. Des formations outils et des stages métiers complets sur des problématiques récurrentes. Un secteur également ouvert à des professionnels du son, de la lumière et du plateau.

FORMATIONS MÉTIER FORMATION LONGUE

Vous pouvez choisir de les suivre en continu ou de valider successivement avec des formations plus courtes les blocs de compétences composants la certification finale du RNCP.

RÉGISSEUR VIDÉO DE SPECTACLE

Reconversion professionnelle

Certification professionnelle

de niveau 5 (Eu), enregistrée au RNCP

3 octobre 2022 – 26 mai 2023

Public : toutes personnes sensibilisées au monde du spectacle et/ou toutes personnes proches du secteur vidéo. Cette formation convient à un projet de reconversion professionnelle.

Objectifs : développer les compétences techniques, d'organisation, d'encadrement et de communication nécessaires à l'exercice du métier de régisseur vidéo pour le spectacle et l'événementiel : concevoir, mettre en œuvre et exploiter une régie vidéo de diffusion d'images (projetées ou diffusées via des systèmes de mur d'image) dans le cadre de productions, analyser les demandes artistiques et proposer des solutions techniques.

1085 heures : 945 h en centre de formation et 140 h de stage en entreprise,
8 participants

RÉGIE VIDÉO

Installation et mise en œuvre
des équipements vidéo

Diffusion d'images

pour le spectacle et l'événementiel

3 octobre – 14 décembre

Public : toutes personnes sensibilisées au monde du spectacle et/ou toutes personnes proches du secteur vidéo.

Objectif : développer les compétences techniques nécessaires à l'installation et à la mise en œuvre d'équipements de systèmes vidéo de diffusion d'images pour le spectacle et l'événementiel : monter, câbler, régler.

Reconversion professionnelle

350 heures | 10 participants

RÉGIE VIDÉO NOUVEAU

Exploitation des équipements
pour la diffusion vidéo

Conception/Adaptation de régie

pour le spectacle et l'événementiel

25 janvier – 1^{er} avril

Public : techniciens vidéo souhaitant évoluer vers la régie vidéo.

Objectif : développer les compétences d'organisation pour l'exploitation des équipements vidéo nécessaires à l'activité de régisseur vidéo dans le spectacle et l'événementiel : analyser les demandes artistiques et proposer des solutions techniques ; mettre en œuvre les outils de création, de traitement et de diffusion vidéo.

Qualification/Perfectionnement

343 heures | 10 participants

RÉGIE VIDÉO NOUVEAU

Organiser et coordonner

les moyens techniques et humains

19 avril – 19 mai

Public : techniciens vidéo souhaitant évoluer vers la régie vidéo.

Objectifs : coordonner l'activité d'une régie vidéo pour répondre aux besoins d'une programmation de spectacles et d'événements.

Qualification/Perfectionnement

161 heures | 10 participants

DIFFUSION VIDÉO POUR LE SPECTACLE

20 juin – 1^{er} juillet

Public : techniciens, régisseurs de spectacle souhaitant développer leurs compétences sur l'exploitation de la diffusion vidéo.

Objectifs : procéder à la programmation et à l'exploitation des systèmes de diffusion vidéo afin de répondre aux besoins d'un créateur, d'un événement, d'un client.

Qualification/perfectionnement
70 heures | 8 participants

CHOISIR, INSTALLER ET RÉGLER UN SYSTÈME DE VIDÉO PROJECTION

10 janvier – 14 janvier

4 avril – 8 avril

26 septembre – 30 septembre

Public : techniciens du spectacle, techniciens vidéo.

Objectifs : connaître et pratiquer les fondamentaux du signal vidéo et de la connectique, configurer les ordinateurs, connaître des différents équipements et leurs systèmes d'installation, savoir régler et étalonner.

Qualification/perfectionnement
35 heures | 10 participants

CONFIGURER ET EXPLOITER LES RÉSEAUX POUR LA VIDÉO

Extenders cuivre/optiques,
HDbaseT, NDI

25 avril – 29 avril

24 octobre – 28 octobre

Public : techniciens et régisseurs vidéo.

Objectifs : installer, paramétrer et exploiter des réseaux pour la vidéo et mettre en œuvre les connaissances techniques informatiques et réseaux : protocoles, environnement IP, périphériques actifs. Savoir conseiller un cadre technique.

Qualification/perfectionnement
35 heures | 6 participants

FICHIERS MÉDIA CODECS ET FORMATS POUR LA PROJECTION VIDÉO

Enregistrement, compression
et lecture de fichiers vidéos

8 novembre – 10 novembre

Public : techniciens, régisseurs vidéo et toutes personnes confrontées à l'encodage et/ou à la projection de fichiers média.

Objectifs : définir, reconnaître et paramétrer les formats et les codecs de compression dans la projection d'images fixes et de séquences vidéo. Recommander un format de fichier et un codec en fonction du type de média et de son utilisation.

Qualification/perfectionnement
21 heures | 8 participants

**POUR CHAQUE FORMATION,
N'HÉSITEZ PAS
À DEMANDER UNE FICHE
DESCRIPTIVE DÉTAILLÉE.**

MILLUMIN

NOUVEAU

11 avril – 15 avril

19 septembre – 23 septembre

Public : régisseurs son, lumière, vidéo.

Objectifs : programmer des régies vidéo de spectacle à l'aide du logiciel Millumin ; combiner les interactions entre les logiciels ; adapter la diffusion d'images aux différentes surfaces de projections ; intégrer les sources vidéo temps réel à la régie.

Qualification/perfectionnement
35 heures | 8 participants

TOUCHDESIGNER CRÉATION ET RÉGIE VIDÉO

Logiciel de création vidéo

14 novembre – 18 novembre

Public : régisseurs vidéo, son, lumière.

Objectifs : savoir pratiquer le logiciel TouchDesigner pour la régie son et vidéo de spectacle : méthodologies de travail pour une régie vidéo intégrée à un projet scénographique, mise en place des outils et des interfaces d'entrée/sortie ; réaliser une programmation simple adaptée aux demandes ; programmer des interactivités à l'aide des différents protocoles utilisés dans le spectacle (MIDI, OSC, TCP, UDP, DMX, ArtNet, streaming audio et vidéo, Syphon, série, etc.).

Qualification/perfectionnement
35 heures | 8 participants

MODULO PLAYER

FORMATION AGRÉÉE PAR MODULO PI

Solution média serveur
développée par Modulo Pi

7 mars – 11 mars

14 novembre – 18 novembre

Public : techniciens, opérateurs et professionnels des secteurs du spectacle et/ou de l'audiovisuel souhaitant obtenir une connaissance avancée de Modulo Player.

Objectifs : exploiter Modulo Player dans le cadre d'installations fixes ou de prestations événementielles.

Créer un projet et encoder un show : encoder et restituer, mapping, show control, protocoles DMX, ArtNet, OSC, MIDI, pilotage des systèmes interactifs, acquisition de connaissances avancées.

Qualification/perfectionnement
35 heures | 6 participants

MODULO KINETIC

FORMATION AGRÉÉE PAR MODULO PI

Solution média serveur temps réel
tout-intégré développée par Modulo Pi

14 mars – 18 mars

21 novembre – 25 novembre

Public : toute personne souhaitant obtenir une bonne connaissance et maîtrise de Modulo Kinetic : techniciens, opérateurs et professionnels des secteurs du spectacle et/ou de l'audiovisuel.

Objectifs : exploiter Modulo Kinetic dans le cadre d'installations fixes, de prestations événementielles ou d'études d'implantation.

Qualification/perfectionnement
35 heures | 6 participants

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

CAPTATION EN STREAMING POUR LE LIVE

NOUVEAU

13 juin – 17 juin

17 octobre – 21 octobre

Public : Techniciens/régisseurs son, lumière, vidéo.

Objectifs : Produire et diffuser en streaming la captation d'une représentation scénique.

Qualification/perfectionnement
35 heures | 8 participants

ARDUINO POUR LA CRÉATION

NOUVEAU

Formation et Workshop

20 juin – 24 juin

28 novembre – 2 décembre

Public : techniciens, régisseurs, concepteurs vidéo, son, lumière, scénographes, artistes plasticiens.

Objectifs : appréhender l'utilisation d'Arduino dans le cadre de la création artistique : identifier les spécificités des fonctionnements et les types d'utilisations, utiliser la syntaxe dédiée, lire et interpréter un code simple, distinguer les différents protocoles de communication, type MIDI, OSC, UDP, DMX, Série, I2C, SPI, etc. et exploiter ces outils pour répondre aux demandes artistiques.

Qualification/perfectionnement
35 heures | 8 participants

RASPBERRY PI POUR LA CRÉATION

NOUVEAU

Formation et Workshop

5 décembre – 9 décembre

Public : techniciens, régisseurs, concepteurs vidéo, son, lumière, scénographes, artistes plasticiens.

Objectifs : appréhender l'utilisation de Raspberry Pi dans le cadre de la création artistique : identifier les spécificités des fonctionnements et les types d'utilisations, utiliser la syntaxe dédiée, lire et interpréter un code simple, distinguer les différents protocoles de communication, type MIDI, OSC, UDP, DMX, Série, I2C, SPI, etc. et exploiter ces outils pour répondre aux demandes artistiques.

Qualification/perfectionnement
35 heures | 8 participants

OSC

NOUVEAU

Interconnexion d'outils
de régie et de création

8 novembre – 10 novembre

Public : techniciens, régisseurs lumière, son, vidéo.

Objectifs : connaître et mettre en œuvre les outils, diagnostiquer les problèmes de communication, interpréter le langage OSC.

Qualification/perfectionnement
21 heures | 8 participants



DÉCOR/ ACCESSOIRES

Des stages éprouvés et approuvés depuis leur création composent cette offre vaste qui contient plusieurs domaines d'expertise. Faites votre choix entre modules courts très pointus et formations plus larges et plus transversales !

Maîtriser les techniques
sans vaciller et se laisser
porter par l'imagination

ACCESSOIRISTE RÉALISATEUR

Reconversion professionnelle

CAP Accessoiriste-réalisateur

22 novembre 2022 – 25 mai 2023

Public : toutes personnes sensibilisées au monde du spectacle et désirant travailler dans ce secteur.

Objectifs : développer les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'accessoiriste-réalisateur : maîtrise des aspects techniques, esthétiques et d'organisation du travail, dans les domaines du spectacle vivant, de l'audiovisuel, du cinéma et de l'événementiel.

847 heures | 12 participants

FABRICATION D'ACCESSOIRES

De la terre à la patine

Modelage, prise d'empreintes,
tirages, patines

30 mai – 11 juillet

28 septembre – 10 novembre

Public : techniciens, accessoiristes de plateau, costumiers, constructeurs, peintres, machinistes, marionnettistes.

Objectifs : mettre en œuvre les techniques de fabrication d'un objet scénique : modelage, moulage, tirage, peinture/patine ; travailler les matériaux terre, plâtre, résines, peinture. Réaliser un objet scénique mixant différentes techniques.

Qualification/perfectionnement

210 heures | 12 participants

FABRICATION D'ACCESSOIRES

Taille directe et

techniques de recouvrement

14 novembre – 6 décembre

Public : accessoiristes, machinistes, costumiers, scénographes, décorateurs, mouleurs/staffeurs, etc.

Objectifs : tailler une forme en polystyrène et en mousse polyuréthane d'après un modèle ou une iconographie, et traiter sa surface en prévision de la peinture et de la patine.

Qualification/perfectionnement

119 heures | 12 participants

FABRICATION D'ACCESSOIRES

Moulage sur nature

2 mai – 6 mai

Public : accessoiristes, marionnettistes, costumiers, décorateurs, scénographes.

Objectifs : réaliser un tirage à partir d'un moulage sur nature en mettant en œuvre les différentes techniques de prise d'empreinte spécifiques au corps.

Qualification/perfectionnement

35 heures | 12 participants

FABRICATION D'ACCESSOIRES

Techniques mixtes

et customisation d'objets

12 septembre – 27 septembre

Public : accessoiristes, accessoiristes de plateau, décorateurs, costumiers.

Objectifs : réaliser et transformer un objet qui, pour sa fabrication, nécessite l'utilisation de plusieurs matériaux et techniques de mise en forme. Techniques d'assemblage, customisation, transformation, adaptation, modification de l'aspect visuel, réparations.

Qualification/perfectionnement

84 heures | 12 participants

SUIVEZ-NOUS SUR INSTAGRAM, LINKEDIN,
FACEBOOK ET YOUTUBE POUR VOIR LES RÉALISATIONS
ÉPOUSTOUFLANTES DE NOS STAGIAIRES.

PLASTAZOTE TECHNIQUES ET VOLUMES

27 juin – 8 juillet

Public : accessoiristes, costumiers, peintres, décorateurs.

Objectifs : appliquer une méthode de mise en volume du plastazote faisant appel à différentes techniques et réaliser un accessoire fini. Réaliser les calculs nécessaires à la mise en volume. Couper, monter. Réaliser un accessoire ou un élément de décor en plastazote et/ou orthofoam. Traiter la surface.

Qualification/perfectionnement
70 heures | 12 participants

TECHNIQUES DE RÉALISATION DE MARIONNETTES

31 janvier – 4 mars

Public : comédiens, marionnettistes, accessoiristes, décorateurs, sculpteurs, costumiers.

Objectifs : développer les compétences techniques nécessaires à la réalisation et à l'articulation de différents types de marionnettes, en prenant en compte les contraintes de manipulation, du dessin préparatoire à la mise en volume. Modeler et tailler, réaliser les moules et les tirages en résine, fabriquer et assembler une marionnette (carcasse, tête, membres), mettre en œuvre quelques techniques de jeu au travers de manipulations simples.

Qualification/perfectionnement
175 heures | 8 participants

MASQUES POUR LA SCÈNE

26 septembre – 14 octobre

Public : costumiers, accessoiristes, sculpteurs, marionnettistes, maquilleurs, coiffeurs et tous professionnels des métiers de la scène ayant déjà eu une pratique du modelage.

Objectifs : développer les compétences techniques nécessaires à la réalisation de masques pour la scène. Mobiliser et choisir les techniques, matériaux et outils adaptés pour répondre à une demande spécifique : analyse des volumes d'un visage, dessin technique, modelage en terre, moulage, techniques de reproduction d'exemplaires (pâte epoxy, résine polyuréthane, latex, matériaux thermoformables), patine : savoir répondre à une demande spécifique.

Qualification/perfectionnement
105 heures | 10 participants

PROTHÈSES POUR LA SCÈNE NOUVELLE FORMULE

17 octobre – 16 novembre

Public : costumiers, accessoiristes, sculpteurs, marionnettistes, maquilleurs, coiffeurs et tous professionnels des métiers de la scène ayant déjà eu une pratique du modelage.

Objectifs : développer les compétences techniques nécessaires à la réalisation de prothèses de visage en différents matériaux de synthèse. Mobiliser et choisir les techniques, matériaux et outils adaptés pour répondre à une demande spécifique.

Qualification/perfectionnement
140 heures | 9 participants

THERMOPLASTIQUES MODELABLES OBJETS ET COSTUMES DE SCÈNE

21 mars – 1^{er} avril

29 août – 9 septembre

Public : accessoiristes, costumiers, peintres, décorateurs, cosplayers.

Objectifs : utiliser des matériaux thermoformables innovants, non toxiques, afin de réaliser des objets et costumes scéniques.

Qualification/perfectionnement
70 heures | 10 participants

PATINES VIEILLESSEMENT DES COSTUMES ET TISSUS DE SCÈNE

30 mai – 3 juin

Public : costumiers, accessoiristes, marionnettistes, tapissiers, décorateurs, cosplayers.

Objectifs : développer les compétences techniques de patines pour vieillir et user mécaniquement des costumes et tissus de scène : appréhender le volume d'un costume, d'un tissu afin de situer les zones à vieillir ; choisir les outils et les produits en fonction du support et du résultat attendu ; mettre en œuvre les techniques d'usure de coton lourd et léger, de lainage, de cuir ; patiner les costumes et tissus pour leur donner un aspect vieilli.

Qualification/perfectionnement
35 heures | 10 participants

MÉTAL BIJOUX ET ACCESSOIRES DE COSTUMES

18 octobre – 9 novembre

Public : accessoiristes, décorateurs, sculpteurs, costumiers, etc.

Objectifs : intégrer dans sa pratique professionnelle les techniques de réalisation de bijoux de spectacle ; réaliser une pièce en corde à piano, appliquer la technique de sertissage de pierre, graver à l'acide un motif sur du métal, réaliser des bijoux de spectacle.

Qualification/perfectionnement
105 heures | 8 participants

FONDAMENTAUX DU TRAVAIL DU BOIS DANS LA CONSTRUCTION

14 mars – 15 avril

25 avril – 31 mai

14 novembre – 16 décembre

Public : toutes personnes sensibilisées à la construction désirant travailler le bois.

Objectifs : développer les compétences essentielles à l'utilisation des outils de l'atelier de construction bois (outillage à main, outillage électroportatif et pneumatique, certaines machines-outils) dans le respect de la législation, des règles de l'art et des préconisations de la prévention des risques.

Qualification/perfectionnement
175 heures | 8 participants

TECHNIQUES DE CONSTRUCTION DE DÉCOR – BOIS

5 septembre – 7 octobre

Public : toutes personnes sensibilisées au monde du spectacle, maîtrisant tout ou partie des outils et machines à bois, et désirant intégrer une équipe de construction de décors.

Objectifs : intégrer dans sa pratique du travail du bois les techniques de construction de décor.

Qualification/perfectionnement
175 heures | 8 participants

SOUDURE POUR LE SPECTACLE

Qualification soudeur suivant

EN 9606-1 de type 111 FW monopass

7 mars – 8 avril

16 mai – 22 juin

26 septembre – 28 octobre

Public : techniciens du spectacle, constructeurs, machinistes, accessoiristes, marionnettistes.

Objectifs : réaliser des soudures et des assemblages de différents profilés acier, métaux courants et utiliser les différents matériels et types de poste.

Qualification/perfectionnement
175 heures | 8 participants

SOUDURE TIG ACIER INOX NOUVEAU

2 mai – 13 mai

Public : techniciens du spectacle, constructeurs, machinistes, accessoiristes, marionnettistes, circassiens, rippeurs.

Objectifs : réaliser des soudures au TIG et des assemblages de différents profilés acier et inox.

Qualification/perfectionnement
70 heures | 8 participants

SOUDURE À L'ARC

13 avril – 27 avril

5 septembre – 16 septembre

Public : techniciens du spectacle, constructeurs, machinistes, accessoiristes, marionnettistes, circassiens, rippeurs.

Objectifs : réaliser de petits assemblages en utilisant les techniques de la soudure à l'arc ; réaliser un débit à la meuleuse ; choisir la technique appropriée en fonction de la commande ; réaliser l'équerrage d'un châssis.

Qualification/perfectionnement
70 heures | 8 participants

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES ET SERRURERIE CFPTS

14 novembre – 16 décembre

Public : techniciens du spectacle, constructeurs, machinistes, accessoiristes, marionnettistes, circassiens.

Objectifs : concevoir et réaliser des constructions et des assemblages métalliques.

Qualification/perfectionnement,
175 heures | 8 participants

CORDE À PIANO ACCESSOIRES/ CARCASSERIE

10 janvier – 11 février

Public : costumiers, accessoiristes, serruriers, réalisateurs d'effets spéciaux, sculpteurs, marionnettistes.

Objectifs : intégrer les techniques de mise en œuvre de la corde à piano et des métaux en feuilles dans la réalisation d'éléments de décors, d'accessoires et de costumes pour le spectacle.

Qualification/perfectionnement
175 heures | 8 participants

MÉCANISMES ET ARTICULATIONS DE PETITES MACHINES POUR LE SPECTACLE ACCESSOIRES : ANIMATION D'OBJETS

1^{er} avril – 13 mai

5 septembre – 14 octobre

Public : marionnettistes, accessoiristes, machinistes, constructeurs, techniciens des arts de la rue, décorateurs.

Objectifs : construire et mettre en œuvre des systèmes mécaniques, électriques, articulés, commandés ou télécommandés pour marionnettes, accessoires et petites machineries.

Qualification/perfectionnement
210 heures | 8 participants

MATIÉRAGES ET PATINES APPLIQUÉS AUX DÉCORS SPECTACLE VIVANT, CINÉMA, PUBLICITÉ

28 février – 25 mars

Public : techniciens du spectacle, accessoiristes, constructeurs, peintres, costumiers.

Objectifs : réaliser les matiérages et patines d'éléments de décor de cinéma, de publicité et de spectacle vivant : choisir et utiliser les techniques requises, les matériaux et les outils adéquats en fonction de la demande et du résultat attendu ; analyser un support, une image, une matière à reproduire ; analyser les composants d'une couleur de fond, d'une patine ; imiter des matières, des textures, des vieillissements ; mixer les différentes techniques afin d'obtenir de nouveaux rendus.

Qualification/perfectionnement
140 heures | 8 participants

VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

EFFETS SPÉCIAUX DE SCÈNE – PYROTECHNIE D'INTÉRIEUR

21 mars – 25 mars

17 octobre – 21 octobre

Public : techniciens du spectacle.

Objectifs : mettre en œuvre, en toute sécurité, des matières et des objets pyrotechniques pour la scène.

Qualification/perfectionnement
35 heures | 8 participants

ARDUINO POUR LA CRÉATION NOUVEAU

Formation et Workshop

20 juin – 24 juin

28 novembre – 2 décembre

Public : techniciens, régisseurs, concepteurs vidéo, son, lumière, scénographes, artistes plasticiens.
Objectifs : appréhender l'utilisation d'Arduino dans le cadre de la création artistique : identifier les spécificités des fonctionnements et les types d'utilisations, utiliser la syntaxe dédiée, lire et interpréter un code simple, distinguer les différents protocoles de communication, type MIDI, OSC, UDP, DMX, Série, I2C, SPI, etc. et exploiter ces outils pour répondre aux demandes artistiques.

Qualification/perfectionnement
35 heures | 8 participants

AUTOCAD 2D

25 avril – 6 mai

10 octobre – 21 octobre

Public : régisseurs de spectacle, directeurs techniques, régisseurs généraux, scénographes, décorateurs, constructeurs.

Objectifs : utiliser le logiciel AutoCAD en 2D (conception et dessin assisté par ordinateur) dans le cadre de la création ou de l'exploitation d'un lieu de spectacle, d'une installation scénique, d'un décor ou d'une scénographie.

Qualification/perfectionnement
70 heures | 8 participants

AUTOCAD 2D ET 3D

21 février – 18 mars

5 septembre – 30 septembre

Public : régisseurs de spectacle, directeurs techniques, régisseurs généraux, scénographes, décorateurs, constructeurs.

Objectifs : utiliser le logiciel AutoCAD en 2D et 3D (conception et dessin assisté par ordinateur) dans le cadre de la création ou de l'exploitation d'un lieu de spectacle, d'une installation scénique, d'un décor ou d'une scénographie.

Qualification/perfectionnement
140 heures | 8 participants

SKETCHUP 3D

4 avril – 15 avril

2 novembre – 16 novembre

Public : scénographes, décorateurs, constructeurs, accessoiristes, régisseurs généraux, régisseurs lumière, son, régisseurs de spectacle, directeurs techniques.

Objectifs : utiliser le logiciel SketchUp Pro en 3D (conception et dessin assisté par ordinateur) dans le cadre de la création ou de l'exploitation d'un lieu de spectacle, d'une installation scénique, d'un décor ou d'une scénographie.

Qualification/perfectionnement
70 heures | 8 participants



PRÉVENTION DES RISQUES

Le CFPTS chasse les facteurs de risques depuis de nombreuses années pour concevoir des réponses adaptées à chacun d'eux et propose les formations obligatoires mais aussi celles qui élargissent vos compétences et vous rendent plus efficace.

S'il s'agit pour le spectateur de rêver, pour nous, il s'agit de ne pas rester la tête dans les nuages.

LUTTE CONTRE LES VHSS NOUVEAU LES FONDAMENTAUX EN MATIÈRE DE VIOLENCES ET HARCÈLEMENTS SEXISTES ET SEXUELS

Repérage et positionnement

8 février
16 mars
10 mai
14 juin
27 septembre
11 octobre
8 novembre
8 décembre

Public : tout public

Objectifs : comprendre, prévenir et agir contre les violences et les harcèlements sexistes et sexuels (VHSS) dans les relations de travail.

7 heures | 12 participants

LUTTE CONTRE LES VHSS NOUVEAU RÉAGIR DE FAÇON ADAPTÉE FACE AUX SITUATIONS DE VIOLENCE HARCÈLEMENT SEXISTE SEXUEL

8 février – 9 février
16 mars – 17 mars
10 mai – 11 mai
27 septembre – 28 septembre
8 novembre – 9 novembre
8 décembre – 9 décembre

Public : personnes contributrices qui souhaitent s'impliquer dans une démarche de prévention et de lutte contre les VHSS

Objectifs : contribuer au déploiement des mesures de lutte contre les violences et harcèlements sexistes et sexuels (VHSS) dans son organisation et auprès de ses collègues

14 heures | 12 participants

LUTTE CONTRE LES VHSS NOUVEAU METTRE EN ŒUVRE UN PLAN D'ACTION ET ÉVALUER SES EFFETS AU SEIN DE SA STRUCTURE

8, 16, 18 février
14, 15, 21 juin
11, 12, 18 octobre
8, 15, 22 novembre

Public : personnes ayant en charge ou ayant la responsabilité d'élaborer et de mettre en place une stratégie et des mesures de prévention et de lutte contre les VHSS au sein de leur structure/ auprès de leur équipe

Objectifs : mettre en place une stratégie et des mesures de prévention et de lutte contre les VHSS au sein de sa structure/ auprès de son équipe.

21 heures | 12 participants

LUTTE CONTRE LES VHSS NOUVEAU ÊTRE RÉFÉRENT VIOLENCE HARCÈLEMENT SEXISTE SEXUEL

8 février, 22, 29 mars
14, 22, 28 juin
11, 19, 25 octobre
8, 16, 23 novembre

Public : membre du service RH et sécurité des organismes de formation ; membres du CSE et membres des CHSCT de la fonction publique ; membres des cellules harcèlement des CFA ; managers d'entreprise/structures non soumises à l'obligation légale

Objectifs : développer les compétences pour devenir et assumer les responsabilités du référent violence Harcèlement Sexiste Sexuel

Qualification/perfectionnement
21 heures | 12 participants

**TOUTES NOS FORMATIONS SONT AUSSI
ADAPTABLES À LA CARTE POUR LES ENTREPRISES,
CONTENUS ET DATES.** voir aussi page 71 et suivantes

RESPONSABLE DE LA SÛRETÉ **PARTENARIAT CPNEF-SV/AFDAS/DGEFP**

**Certificat de qualification
professionnelle**

5 septembre – 28 octobre

Public : encadrants techniques ayant une expérience confirmée en gestion d'équipes : responsables de la sécurité des services généraux de l'accueil du public, régisseurs généraux, préventeurs en hygiène et sécurité du travail, etc.

Objectifs : développer des compétences managériales, techniques et administratives pour assurer les missions du responsable sûreté des établissements recevant du public, culturels, de loisirs ou d'activités touristiques : participer à la mise en place d'un système de management de la sûreté dans un contexte d'accueil du public ; assurer la gestion administrative de la sûreté liée à l'accueil du public ; assurer la coordination opérationnelle de la sûreté liée à l'accueil du public et au fonctionnement de la structure.

Formation à l'encadrement
280 heures | 10 participants

LA SÛRETÉ DANS LA GESTION D'UN ÉTABLISSEMENT TOURISTIQUE, CULTUREL, DE LOISIRS OU DE COMMERCE **NOUVEAU**

14 février – 18 février

14 novembre – 18 novembre

Public : dirigeants, cadres techniques, cadres administratifs, cadres dans l'accueil.

Objectifs : identifier, évaluer et intégrer la sûreté dans la gestion d'un établissement touristique, culturel, de loisirs ou de commerce.

Qualification/perfectionnement
35 heures | 12 participants

DÉVELOPPER LES RÉFLEXES SÛRETÉ DANS LES MÉTIERS DU TOURISME, DE LA CULTURE, DU LOISIR ET DU COMMERCE **NOUVEAU**

23 juin – 24 juin

7 décembre – 8 décembre

Public : tous publics : équipes techniques, administratives, accueil du public, etc.

Objectifs : prévenir efficacement une situation à risque et/ou de comportement dangereux, dans le respect de l'organisation des structures d'accueil du public et des procédures spécifiques fixées en matière de sûreté.

Qualification/perfectionnement
14 heures | 14 participants

PRÉVENTION DES RISQUES ET SÛRETÉ POUR LE CERTIFICAT VALANT LICENCE D'EXPLOITANT **FORMATION INSCRITE AU RÉPERTOIRE DE LA CPNEF-SV**

**ERP cat. 1 à 4 et tous lieux aménagés
pour les représentations publiques**

10 janvier – 14 janvier

7 mars – 11 mars

25 avril – 29 avril

30 mai – 3 juin

12 septembre – 16 septembre

17 octobre – 21 octobre

Public : directeurs, gérants, administrateurs, directeurs/responsables techniques, régisseurs généraux et toute personne devant justifier avoir suivi une formation à la sécurité des spectacle en vue de la déclaration de l'activité d'entrepreneur de spectacle vivant (valant licence) exploitant des lieux de spectacle aménagés pour des représentations publiques ; toutes personnes intéressées souhaitant acquérir des connaissances dans ce domaine.

Objectifs : identifier, évaluer, prévenir et gérer les risques inhérents à la nature des lieux de spectacles aménagés pour les représentations publiques et répondre à l'obligation de mise en œuvre de la sécurité attendue pour l'exercice de l'activité d'exploitant de lieux de spectacle.

Qualification/perfectionnement
35 heures | 14 participants | Attention,
à compter du 1^{er} avril les contenus et modalités
de cette formation changent. Renseignez-vous.

ÉLABORER DES DOCUMENTS DE PRÉVENTION DES RISQUES

NOUVEAU

**Consignes – Procédures –
Plans de prévention**

4 juillet – 6 juillet

19 septembre – 21 septembre

Public : directeurs, gérants, administrateurs de structures culturelles et de collectivités territoriales, directeurs/responsables techniques, régisseurs généraux et toutes personnes intéressées souhaitant acquérir des connaissances dans ce domaine.

Objectifs : concevoir et mettre en œuvre l'ensemble des documents liés à la prévention des risques d'une entreprise de spectacle vivant.

Qualification/perfectionnement
21 heures | 12 participants

ACCROCHE ET LEVAGE MACHINERIE SCÉNIQUE

7 mars – 11 mars

24 octobre – 28 octobre

Public : techniciens plateau, machinistes, régisseurs, etc. ayant une pratique du levage des équipements fixes de machinerie ou désirant acquérir des connaissances en matière de sécurité du levage.

Objectifs : mettre en œuvre ou faire appliquer les règles de prévention liées à la manipulation de la machinerie scénique utilisée dans le spectacle.

Qualification/perfectionnement
35 heures | 10 participants

ACCROCHE ET LEVAGE MOTEURS ET PONTS

10 janvier – 14 janvier

10 octobre – 14 octobre

Public : techniciens plateau, machinistes, régisseurs, etc. ayant une pratique du levage des structures multidimensionnelles motorisées ou désirant acquérir des connaissances en matière de sécurité du levage.

Objectifs : prévenir tout risque d'accident lié à la manipulation des structures motorisées utilisées dans le spectacle.

Qualification/perfectionnement
35 heures | 10 participants

ACCROCHE ET LEVAGE MACHINERIE SCÉNIQUE (ÉQUIPEMENTS FIXES) ET MOTEURS ET PONTS (GRILS PROVISOIRES)

30 mai – 9 juin

27 octobre – 9 novembre

Public : techniciens plateau, machinistes, régisseurs, etc. ayant une pratique du levage des équipements fixes de machinerie et des structures multidimensionnelles motorisées ou désirant acquérir des connaissances en matière de sécurité du levage.

Objectifs : prévenir tout risque d'accident lié à la manipulation de la machinerie scénique et des structures motorisées utilisées dans le spectacle.

Qualification/perfectionnement
56 heures | 10 participants

RECYCLAGE ACCROCHE ET LEVAGE

10 juin

10 novembre

Public : responsables d'opérations de levage faisant appel à la machinerie scénique et aux structures multidimensionnelles motorisées, techniciens de plateau, machinistes, régisseurs, responsables d'accroches, directeurs techniques.

Objectifs : prévenir tout risque d'accident lié à la manipulation de la machinerie et des structures motorisées utilisées dans le spectacle en intégrant l'évolution des techniques et de la réglementation.

Qualification/perfectionnement
7 heures | 10 participants

CACES NACELLES ET CHARIOTS, R486 CAT. A ET B ; R482 CAT. F ; R489 CAT. 3

PARTENARIAT ECN

Certificat d'Aptitude

à la Conduite En Sécurité

17 janvier – 22 janvier

25 avril – 30 avril

3 octobre – 8 octobre

5 décembre – 10 décembre

Public : techniciens du spectacle utilisant ou devant utiliser des nacelles élévatrices et chariots élévateurs des catégories correspondantes.

Objectifs : conduire les nacelles de catégorie fixe ou mobile lors des opérations, à élévation multidirectionnelle (R486 cat. A et B), les chariots automoteurs de manutention à conducteur porté (R489 cat. 3), ou les chariots élévateurs à mâts télescopiques (R482 cat. F), en appliquant les règles de conduite et de sécurité définies par les recommandations les concernant.

Qualification/perfectionnement
40 heures | 6 participants

BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES ET HABILITATION ÉLECTRIQUE BS – BO – BE MANŒUVRE

Préparation à l'habilitation
délivrée par l'employeur

23 mai – 25 mai

8 novembre – 10 novembre

12 décembre – 14 décembre

Public : non-électriciens, techniciens du spectacle, utilisateurs de matériels électroportatifs, agents d'entretien, factotums, personnels permanents non électriciens, décorateurs, installateurs de stands, conducteurs d'engins de chantier ou de PEMP (titulaires ou non du CACES), agents de sécurité incendie SSIAP, etc.

Objectifs : développer les connaissances et les gestes techniques permettant d'être habilité par son employeur pour réaliser des interventions élémentaires de remplacement (BS), exécuter des travaux d'ordre non électrique (BO), exécuter certaines manœuvres d'ordre non électrique (BE manœuvre), du domaine de tension BT.

Qualification/perfectionnement
21 heures | 10 participants

BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES ET HABILITATION ÉLECTRIQUE – BR – B2V – BC – BE MANŒUVRE

Préparation à l'habilitation
délivrée par l'employeur

10 janvier – 14 janvier

28 février – 4 mars

24 octobre – 28 octobre

Public : électriciens, chefs électriciens, techniciens du spectacle assurant la distribution d'énergie sur des festivals, événements, installations en plein air, chapiteaux, tentes, structures, hors les murs, agents de maintenance, backliners, etc.

Objectifs : développer les connaissances et les gestes techniques permettant d'être habilité par son employeur pour réaliser des interventions (BR), des travaux d'ordre électrique (BC, B2V), exécuter certaines manœuvres d'ordre électrique (BE manœuvre), du domaine de tension BT.

Qualification/perfectionnement,
35 heures | 10 participants

RECYCLAGE DU PERSONNEL HABILITÉ BT DANS LES MÉTIERS DU SPECTACLE

5 juillet – 6 juillet

15 décembre – 16 décembre

Public : techniciens du spectacle ayant précédemment obtenu au cours d'une formation un ou plusieurs des niveaux suivants : BS, B1V, BR, B2V, BC.

Objectifs : actualiser ses connaissances et ses pratiques en fonction de l'évolution de la réglementation.

Qualification/perfectionnement
10,5 heures | 10 participants

SAUVEVEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST) FORMATION INITIALE

**PARTENARIAT BA
FORMATION/STOPORISK**

Certificat SST

15 février – 16 février

15 novembre – 16 novembre

Public : personnels des services techniques, administratifs ou d'accueil, travaillant dans le spectacle vivant, volontaires ou désignés par leur employeur.

Objectifs : intervenir efficacement face à une situation d'accident et, dans le respect de l'organisation des structures de spectacle vivant et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention, mettre en application ses compétences au profit de la santé et de la sécurité au travail ; prévenir les risques liés au travail.

Qualification/perfectionnement
14 heures | 10 participants

SSIAP 1, SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES

PARTENARIAT DEVHOM

Diplôme d'Agent des Services
de Sécurité Incendie et d'Assistance
à Personnes – Option Spectacle

21 février – 8 mars

21 novembre – 6 décembre

Public : techniciens de spectacle désirant assurer les missions d'agent de sécurité incendie et d'assistance à personnes (SSIAP 1).

Objectifs : définir les différentes conditions de sécurité à mettre en œuvre dans le cadre de l'organisation d'une manifestation au sein d'un bâtiment, en fonction de son classement initial et du type de scène installée.

Qualification/perfectionnement
84 heures | 12 participants



À LA CARTE POUR LES ENTREPRISES DU SPECTACLE ET DE L'ÉVÉNEMENTIEL

Pour tous les acteurs du secteur : de jeunes compagnies, de grands comptes, des scènes nationales, des centres culturels, des festivals, de petites ou moyennes structures de spectacle vivant, des cirques, des compagnies de rue, de très grandes salles de spectacles...

Pour vous, on élève
nos exigences,
demandez-nous l'impossible.

**TOUT NOTRE CATALOGUE EST ADAPTABLE
À LA CARTE, CHEZ VOUS OU CHEZ NOUS :
DATES, PUBLICS, DURÉES, CONTENUS.
FORMER VOS SALARIÉS SELON UN CAHIER
DES CHARGES ENTièrement SPÉCIFIQUE
À VOS BESOINS ? C'EST ÉGALEMENT POSSIBLE !**

VOICI QUELQUES EXEMPLES DE FORMATIONS

DT/RÉGIE

- Organisation et logistique éco-responsables des événements
- Fonctionnement, entretien et gestion du bâtiment
- Régies techniques des espaces événementiels
- Sensibilisation aux réseaux scéniques pour les cadres techniques

ADMINISTRATION/ PRODUCTION

- Les fondamentaux de l'organisation et de la mise en œuvre technique d'un spectacle
- Les fondamentaux de la régie d'événements
- Gestion des contrats d'artistes et propriété intellectuelle
- Contrats de production et d'exploitation
- Réseaux sociaux et spectacle vivant

PLATEAU

- De la machinerie contrebalancée à la machinerie informatisée
- Pratique de l'accroche et du levage
- Les accessoires de levage
- Plateau-machinerie niveau 1 et 2
- Accessoiriste de plateau
- Les vols dans le spectacle
- Matelotage : épissures classiques et modernes

LUMIÈRE

- Les stages consoles : Hog4, grandMA, EOS, Cobalt, Chamsys
- Utilisation de Led
- LightRegie
- Les fondamentaux électriques
- Initiation à l'éclairage
- Formation logiciel Capture

- Élinguage des matériels scéniques
- AutoCAD au service des régisseurs pour la réalisation des plans de feu
- Configurer et exploiter les réseaux pour l'éclairage de spectacle

SON

- Approche du mixage de musique classique sur logiciel Pyramix
- Calage et optimisation des systèmes de diffusion sonore

VIDÉO

- Intégrer de l'image dans le spectacle vivant
- Pure Data dans les arts de la scène
- Les bases de la vidéoprojection
- La régie vidéo de théâtre
- Exploitation des équipements vidéo pour l'événementiel

DÉCOR/ ACCESSOIRES

- Peinture de décor
- Les fondamentaux de la construction bois et les principes de réparation des éléments de décor
- Masque latex
- Les bases de la DAO – logiciel QCad
- Fabrication d'accessoires : techniques mixtes
- Sensibilisation à la résistance des matériaux pour la structure des décors

PRÉVENTION DES RISQUES

- Travail en hauteur
- Port du Harnais
- Fondamentaux de la prévention des risques
- Agir et travailler en sûreté
- Établir son Document Unique
- La législation applicable aux équipements de machinerie
- Responsabilités et réglementations.
« Vers un management de la sécurité »



À LA CARTE POUR LES ENTREPRISES DE LA CULTURE ET DES LOISIRS

Signe de la transversalité grandissante de son expertise, La Filière propose des formations adaptées et adaptables aux techniciens des industries culturelles, des entreprises de loisirs, des musées, du tourisme, du sport, etc. Faites-nous connaître votre cahier des charges.

Sortir du cadre
ne nous fait pas peur.

**DES FORMATIONS CONÇUES POUR
DES CENTRES CULTURELS, DES MUSÉES,
DES PARCS DE LOISIRS, DES BIBLIOTHÈQUES,
DES SALLES DE CINÉMA, DES LIEUX
D'EXPOSITION TEMPORAIRES OU PÉRENNES...**

VOICI QUELQUES EXEMPLES DE FORMATIONS

EXPLOITATION CINÉMATOGRAPHIQUE

- Responsable technique d'exploitation cinématographique
- Fonctionnement de la salle de cinéma, maintenance du bâtiment et des équipements
- Responsabilités de l'exploitant et sécurité du public dans l'exploitation cinématographique
- Santé et sécurité des travailleurs dans l'exploitation cinématographique
- Accueillir de l'événementiel dans une exploitation cinématographique, adaptations techniques

MUSÉOGRAPHIE

- Régie d'exposition – Musée et exposition temporaire
- Gestion de projet d'exposition
- Méthodologie, ordonnancement, suivi budgétaire
- Les fondamentaux de l'éclairage d'expositions – Expositions permanentes et temporaires
- Éclairage et mise en valeur des œuvres de musées

PARCS DE LOISIRS

- Calage et optimisation des systèmes de diffusion sonore
- Masques latex
- Effets spéciaux
- Technique de moulage pour thermoformage

ET AUSSI

- Accueillir un chapiteau, enjeux logistiques, réglementaires et financiers
- Sécurité et sûreté des événements et manifestations culturelles
- Éclairage pérenne et architectural
- Organisation et logistique éco-responsables des événements
- Régies techniques des espaces événementiels

LUMIÈRE

- Les stages consoles : Hog4, grandMA, EOS, Cobalt, Chamsys
- Exploiter les sources Led
- Configurer et exploiter les réseaux pour l'éclairage

SON

- Sonoriser une conférence
- Approche du mixage de musique classique sur logiciel Pyramix
- L'audio numérique et les réseaux
- Configurer et exploiter le réseau audio numérique DANTE

VIDÉO

- Technique vidéo
- Choisir, installer et régler un système de vidéoprojection
- Fichiers média – Codecs et formats pour la projection vidéo
- Modulo Player/Modulo Kinetic
- Configurer et exploiter des réseaux pour la vidéo

DÉCOR/ ACCESSOIRES

- Fondamentaux du travail du bois dans la construction
- Fabrication d'accessoires – techniques mixtes et customisation d'objets
- Patines – vieillissement des costumes et tissus de scène

Nos formations sur
les fondamentaux techniques
sont adaptables à tous publics
et toutes les entreprises
de la culture et des loisirs

- Sensibilisation aux réseaux pour les cadres techniques
- Fondamentaux techniques pour les non techniciens
- Fondamentaux techniques du plateau
- Fondamentaux techniques de la lumière
- Fondamentaux techniques du son



↑
La cour du CFPTS
aussi belle
de jour que de nuit



Merci à Colin, Marine, Juliette,
Ben, Raphaël, Ben, Grit, Jean-Christophe,
Fred, Olivier, Cécile, Cédric, Aurélie,
Akhéane, Camille, Clément, Romain
et Vincent pour ce calendrier 2022.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Mise à jour du 20 juin 2022

Préambule

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « CGV ») s'appliquent à toutes les offres de formation proposées par le Centre de Formation Professionnelle aux Techniques du Spectacle (CFPTS), association régie par la loi de 1901, ayant son siège social sis 92, avenue Gallieni, 93170 BAGNOLET, sur catalogue et sur mesure pour des entreprises, réalisées dans ses locaux ou ceux mis à sa disposition. Elles s'adressent aux salariés intermittents, salariés d'entreprises en CDD ou CDI ou demandeurs d'emploi (les financeurs sont les OPCO, OPACIF, entreprises ou collectivités publiques) ainsi qu'à des personnes s'inscrivant à titre individuel, sans financement par un tiers. La souscription du dossier de candidature ou le « bon pour accord » d'un devis spécifique entraîne l'acceptation et l'adhésion sans réserve de l'ensemble des conditions ci-dessous, à l'exclusion de tout autre document émanant du participant, dont celui-ci aimerait se prévaloir, même si le CFPTS en a eu connaissance.

Conditions et modalités d'inscription/ offre de formation catalogue

Pour s'inscrire, il faut remplir et renvoyer au CFPTS un dossier de candidature. Un accusé de réception est envoyé au candidat et/ou à son employeur selon les cas. Parallèlement, le candidat ou son employeur peut entamer des démarches pour obtenir le financement du coût pédagogique de sa formation auprès de son OPCO ou de l'institution dont il dépend. L'inscription d'un candidat est subordonnée à la recevabilité pédagogique (la fiche descriptive détaillée précise le pré-requis nécessaire et ses modalités d'évaluation), et à la limite des places disponibles pour la formation. Pour chaque action de formation, une convention est signée entre le CFPTS et le candidat, l'employeur ou le tiers financeur selon les cas. En cas de financement de la formation par un tiers, l'inscription est effectuée au nom de la personne physique (candidat) mais le client de CFPTS est l'entreprise ou l'institution (contractant) figurant dans la convention de formation et payant le coût de la formation. Le candidat reconnaît que, préalablement à la signature de la convention de formation, il a bénéficié des informations et conseils suffisants par le CFPTS à travers les documents d'information mis à sa disposition avant son inscription, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de la formation à ses besoins. À l'issue de la formation, le CFPTS communiquera au participant les documents attestant de la réalisation de la formation.

Devis spécifiques

Des devis (propositions détaillées avec descriptif de formation et prix) sont envoyés en réponse aux demandes de formations spécifiques. Les commandes ne sont prises en compte qu'à réception du devis signé par le client ou d'un bon de commande. La durée de validité du devis est de 6 (six) mois à compter de la date d'envoi.

Clause d'engagement et de responsabilité

Le CFPTS déclare avoir souscrit à une assurance responsabilité civile garantissant les conséquences pouvant résulter directement de ses activités de formation. La responsabilité du CFPTS envers le participant est limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le participant et est, en tout état de cause, limitée au montant payé au CFPTS au titre de la formation. En aucun cas, la responsabilité du CFPTS ne pourrait être engagée au titre de dommages indirects tels que perte de données, de fichiers, perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner ou atteinte à l'image et à la réputation. Le CFPTS s'impose une obligation de moyens pour les formations proposées. Le déroulement, les contenus et les moyens utilisés sont susceptibles de changer à l'initiative du responsable des formations dans le respect des objectifs pédagogiques. Par ailleurs, le CFPTS ne pourra être tenu pour responsable des modifications intervenues à la suite d'événements exceptionnels indépendants de sa volonté. Le participant s'engage à souscrire et maintenir en prévision et pendant la durée de la formation une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par ses agissements au préjudice du CFPTS ou de tout autre participant. Le CFPTS se réserve le droit d'exclure de la formation, et ce à tout moment, tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement de la formation et/ou manquerait gravement aux présentes CGV ou au règlement intérieur.

Coûts et conditions de règlement

Tous les coûts des formations sont indiqués HT, facturés TTC, et comprennent la formation et le support pédagogique. Les repas ne sont pas compris dans le coût de la formation. Pour certaines formations catalogue, les prix peuvent varier en fonction du statut des candidats et des dispositions des organismes financeurs. En cas de paiement effectué par un tiers dans le cadre d'un financement, il appartient au participant de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle par un tiers financeur, la part non prise en charge sera directement facturée au participant. Par ailleurs, si l'accord de prise en charge par le tiers financeur ne parvient pas à CFPTS au premier jour de la formation, ce dernier se réserve la possibilité de facturer la totalité du coût de la formation au participant. Les factures du CFPTS sont émises à l'issue de la formation (sauf pour les clients domiciliés à l'étranger, pour lesquels la facturation est réalisée avant le début de la formation) et sont payables comptant, sans escompte, par chèque ou virement bancaire, sauf conditions spécifiques convenues entre les parties, dans les délais suivants :

- à réception, en cas de facturation directe du participant (personne physique) de la totalité ou d'une partie du coût de la formation ;
- dans un délai de 60 (soixante) jours à compter de la date d'émission de la facturation, en cas de facturation d'une société ou d'un tiers financeur de la totalité ou d'une partie du coût de la formation. Un intérêt de retard sera dû pour tout paiement effectué au-delà de la date d'échéance par application d'un taux égal à 3 (trois) fois le taux de l'intérêt légal, ainsi que d'une indemnité forfaitaire de 40 (quarante) euros au titre des frais de recouvrement interne, exigibles sans qu'il soit besoin de mise en demeure. Si les frais de recouvrement réellement engagés sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sur justification peut être demandée.

Droit de rétractation

(uniquement pour les formations financées directement par des personnes physiques)

A compter de la date de signature du contrat de formation, le client dispose d'un délai de 10 (dix) jours pour se rétracter. Le délai de rétractation est porté à 14 (quatorze) jours pour les contrats conclus « à distance » et les contrats conclus « hors établissement ». Le candidat en informe le CFPTS par lettre recommandée avec accusé de réception. Un formulaire de rétractation est joint aux présentes CGV. Aucune somme ne sera réclamée par le CFPTS au client au titre de cette rétractation.

Report/Annulation/

Désistement/Départ anticipé

Toute annulation par le participant doit être communiquée par écrit à CFPTS. Pour toute annulation communiquée au CFPTS plus de 14 (quatorze) jours avant le début de la formation, aucune indemnité forfaitaire d'annulation ne sera facturée au client. En cas d'annulation entre 14 (quatorze) et 6 (six) jours avant le début de la formation, le CFPTS facturera 50 % (cinquante pour cent) du coût de la formation. En cas d'annulation moins de 6 (six) jours avant le début de la formation, le CFPTS facturera 100 % (cent pour cent) du coût de la formation. Si le participant ne s'est pas présenté à la formation ou en cas de formation commencée et abandonnée, la totalité des coûts de la formation est due. De même, toute formation commencée et interrompue sur décision du CFPTS suite à une procédure disciplinaire engagée à l'encontre du participant est due en totalité. En cas de formation initialement prévue pour être financée par un organisme financeur (autre que la société employant le participant), le CFPTS se réserve la possibilité de facturer les indemnités mentionnées ci-dessus directement au participant (en cas de non-paiement par l'organisme financeur), sauf cas de force majeure dûment reconnu. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont payées, à due proportion de leur valeur prévue dans la convention de formation conformément à l'article L. 6353-7 du Code du Travail. Il en va de même en cas d'annulation, de désistement ou d'abandon d'une formation destinée à être financée directement par le participant (personne physique). Le CFPTS se réserve le droit de reporter ou d'annuler une session inscrite au calendrier si l'effectif est insuffisant pour permettre sa conduite pédagogique. Le candidat en est informé au plus tard 2 (deux) semaines avant le début de la formation.

Protection de données à caractère personnel

Le CFPTS s'engage à mettre en œuvre les mesures techniques et organisationnelles adéquates pour assurer la protection de l'intégrité et la confidentialité des données à caractère personnel (ci-après les « Données ») de ses candidats et d'utiliser de telles Données dans le respect des dispositions applicables et notamment du Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 – RGPD et de la loi n° 78-17 modifiée du 6 janvier 1978, dite « Loi Informatique et libertés ». Les Données font l'objet d'un traitement informatique par le CFPTS agissant en qualité de responsable de traitement. Ces informations sont à destination des services internes du CFPTS, de ses sous-traitants, notamment de son hébergeur, et des organismes paritaires collecteurs agréés. Les Données font l'objet d'un traitement pour les finalités suivantes : la gestion des inscriptions aux formations et la mise en œuvre des formations, la délivrance de diplômes et/ou certifications, ainsi que la promotion des

formations et activités du CFPTS. Les Données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à l'accomplissement de ces finalités : le temps de la formation augmentée de 3 (trois) ans à des fins d'animation et de promotion d'autres sessions de formation connexes ou complémentaires, sauf opposition de la part du participant, sans préjudice des obligations de conservation à des fins de preuve ou des délais de prescription en archiving intermédiaire pendant 5 (cinq) ans à l'issue de la formation et 10 (dix) ans pour les documents comptables. Si le candidat est un consommateur et exerce son droit de rétractation, les Données seront supprimées dans un délai de 1 (un) an à compter de l'exercice de son droit de rétractation. Les Données sont hébergées au sein de l'Espace Economique Européen. Toute personne dont les Données ont été collectées par le CFPTS bénéficie des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité des Données, de limitation et d'opposition au traitement. Par ailleurs, toute personne concernée peut organiser le sort de ses Données après son décès en s'adressant directement au CFPTS, auprès de son DPO : Société ACTECIL, 32, rue du Général de Gaulle, 67590 SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER ou dpo_cfpts@actecil.fr. Si la personne concernée estime, après avoir contacté le CFPTS, que ses droits sur ses données personnelles ne sont pas respectés, elle peut adresser une réclamation à la CNIL. Pour plus d'informations concernant le traitement des données personnelles, le candidat ou participant peut consulter la politique de confidentialité du CFPTS.

Propriété intellectuelle et confidentialité

Le CFPTS détient seul les droits intellectuels afférents aux formations qu'il dispense, de sorte que la totalité des supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, orale) utilisés dans le cadre de la formation, demeure sa propriété exclusive. Le participant s'interdit, à d'autres fins que strictement personnelles, d'utiliser, de reproduire, d'adapter, de modifier, de traduire ou de représenter, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, les supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à sa disposition, de les commercialiser ou de les diffuser à des tiers sans l'autorisation expresse et écrite du CFPTS. Toute utilisation non autorisée est susceptible de constituer un délit de contrefaçon. Par ailleurs, les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents de nature économique, technique ou commerciale concernant l'autre partie, auxquels elles pourraient avoir accès.

Dispositions diverses

Si certaines dispositions des présentes CGV étaient déclarées nulles ou inapplicables au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision définitive d'une juridiction compétente, elles seront réputées non écrites mais les autres conditions n'en garderont pas moins leur force et leur portée. Le CFPTS se réserve le droit de réviser les présentes CGV à tout moment, les nouvelles conditions s'appliquant à toute nouvelle inscription, quelle que soit l'antériorité des relations entre le CFPTS et le client. Les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de l'inscription.

Notifications

Dans tous les cas où les CGV prévoient l'envoi d'un courrier recommandé, il est précisé que celui-ci doit être un courrier recommandé en version papier et non un courrier recommandé électronique.

Attribution de juridiction et loi applicable

Les présentes CGV sont régies par la loi française interne. En cas de litige entre le CFPTS et le consommateur, ceux-ci s'efforceront de trouver une solution amiable. Conformément aux dispositions des articles L. 616-1 et R. 616-1 du Code de la Consommation concernant le règlement amiable des litiges, à défaut d'accord amiable, le consommateur a la possibilité de saisir gratuitement le médiateur de la consommation dont relève le CFPTS, à savoir AME CONSO, dans un délai de 1 (un) an à compter de la réclamation écrite adressée au professionnel. La saisine du médiateur de la consommation devra s'effectuer :

- soit en complétant le formulaire prévu à cet effet sur le site internet de l'AME CONSO : www.mediationconso-ame.com ;
- soit par courrier adressé à l'AME CONSO au 11, place Dauphine, 75001 Paris. Le recours à ce dispositif de médiation est gratuit pour le consommateur et ne le prive pas de la possibilité de porter ultérieurement sa réclamation devant les juridictions compétentes.

En cas de litige n'ayant pu faire l'objet d'un accord amiable, tout différend au sujet de l'application des présentes CGV, de leur interprétation, de leur exécution seront portés devant les tribunaux de Bobigny, sauf dispositions d'ordre public applicables.



FORMATION CONTINUE
EN ALTERNANCE
ET HORS ALTERNANCE
www.marque-nf.com

Le CFPTS est certifié NF Service Formation pour son activité de formation continue à Bagnolet. Cette marque prouve la conformité aux normes NF X 50-760 et X 50-761 et aux règles de Certification NF 214. Elle garantit que l'aide à la formulation de la demande, les informations relatives à l'offre, la gestion administrative et commerciale de la formation, la conception du produit pédagogique, l'organisation de la formation, la réalisation de la formation et l'évaluation sont contrôlées régulièrement par :
AFNOR CERTIFICATION
11, rue Francis-de-Pressensé
93571 La-Plaine-Saint-Denis cedex.



Qualiopi – Processus Certifié
Certificat n° 2020/88685.1
du 30 octobre 2020

Le CFPTS est certifié Qualiopi, au titre de ses actions de formation continue et des actions de VAE. Cette certification atteste que notre centre répond aux exigences du RNQ (Référentiel National Qualité) lequel est organisé autour de 7 critères qualité. Qualiopi atteste ainsi de la qualité du processus mis en œuvre par le prestataire d'actions concourant au développement des compétences (PAC) et permet au CFPTS d'accéder à des fonds publics ou mutualisés. Cette certification, délivrée par AFNOR Certification, est donnée au CFPTS pour 4 ans.



 **île de France**